

Décembre 1986
Canton de Thann
Arrond' de Thann
Départ' du H.-Rhin



N° 18
Altitude 358 m
Habitants : 1922

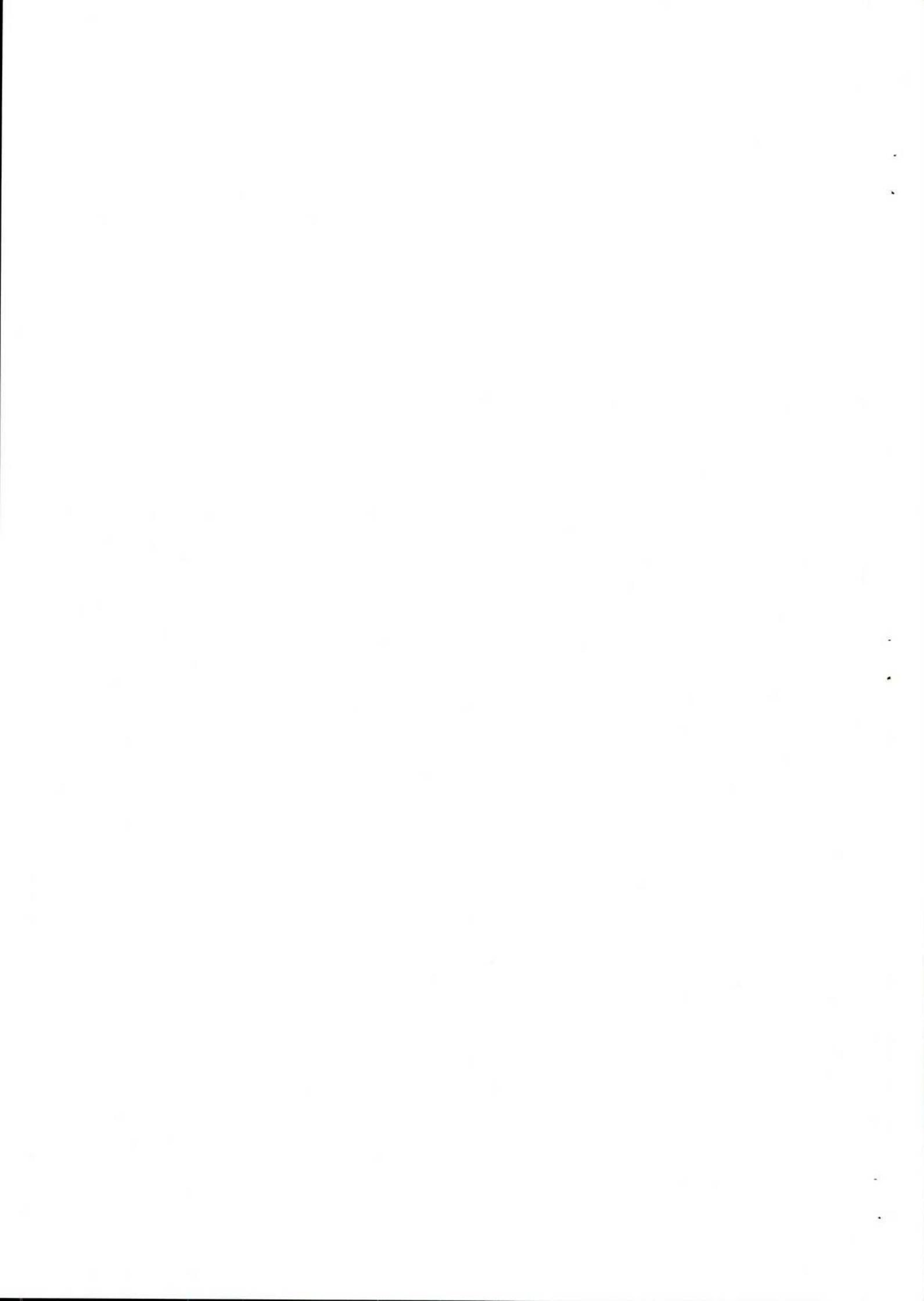
BULLETIN D'INFORMATION

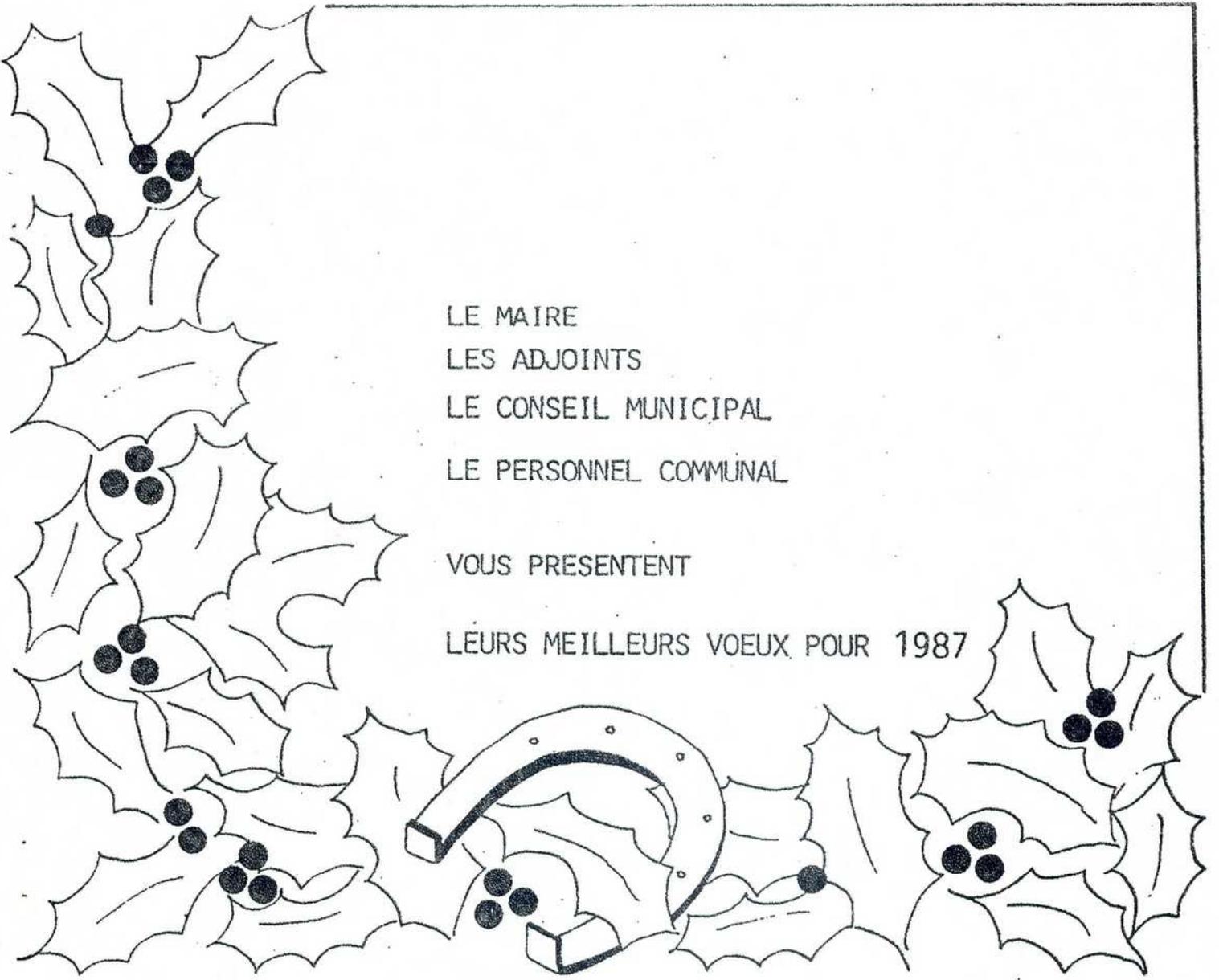
*

BITSCHWILLER-lès-Thann



FERME DE L'ALLENBURN





LE MAIRE
LES ADJOINTS
LE CONSEIL MUNICIPAL
LE PERSONNEL COMMUNAL

VOUS PRESENTENT

LEURS MEILLEURS VOEUX POUR 1987

S O M M A I R E

1. Mot du Maire
2. Le budget 1986
3. Détails des impôts locaux
4. Les séances du Conseil Municipal
5. Les sociétés ont la parole
6. Si le vélo du facteur pouvait parler
7. Le SIVOM de Thann et Environs
8. Occupation de l'ancienne école des filles
9. Bitschwiller(en long et en large !!)
10. Transfert du secrétariat
11. Coût de la scolarisation
12. Les jubilaires de 1987
13. Etat Civil 1986
14. Histoire de Bitschwiller
15. A propos de GAMBETTA
16. Le saviez-vous?
17. Inscription sur la Liste électorale
Médaille de la famille française



LE MOT DU MAIRE
0-0-0 -0-0-0-0-0

La fin de l'année approche et nous voici, fidèles à notre rendez-vous, avec notre bulletin municipal, destiné à vous éclairer dans les grandes lignes sur l'activité et les finances communales et sur certains aspects de la politique intercommunale. Comme d'habitude, nous y avons inséré quelques articles historiques et géographiques et quelques échos, qui, nous l'espérons, le rendrons plus attrayant. Enfin, les associations sportives profitent de cette parution pour s'adresser à vous.

Au cours de l'année écoulée, les grands travaux ont connu une pause, ce qui a permis à la municipalité de maintenir ses prélèvements fiscaux au niveau de l'année précédente, malgré un taux d'inflation, qui, bien que réduit, se montait quand même à 4,90 % au début de 1986.

L'année 1987 verra la reprise d'importants travaux d'assainissement qui permettront en 1988 de diriger les eaux usées de la commune vers la station d'épuration intercommunale de VIEUX THANN, dont la construction vient de commencer. Ainsi, après de longs et coûteux travaux, notre Commune aura participé pleinement, avec l'aide massive du Département et de l'Etat, au grand projet écologique de revitalisation de la THUR par la suppression de rejets nocifs.

Pour rester sur le plan écologique, il faut noter que notre patrimoine forestier reste intact, et que les rares attaques de pluies acides, loin de se développer, ont régressé. Nous pouvons donc dans les prochaines années, continuer à exploiter rationnellement nos forêts, en espérant cependant une revalorisation du prix du bois, pour améliorer les revenus communaux.

Outre les importants travaux d'assainissement, le Conseil se penchera au début de l'année sur les propositions d'autres travaux communaux : réparation de chemins, entretien de bâtiments communaux, embellissement, etc... tout cela avec comme objectif de rester dans les limites raisonnables pour ne pas surcharger les contribuables.

Sur le plan économique, nous constatons malheureusement peu de changement en ce qui concerne le nombre de chômeurs. Dans la faible mesure de ses moyens, nous avons essayé de contribuer à la solution du problème par l'engagement d'une série de T.U.C. Nous pouvons espérer aussi que les nouvelles activités qui sont en train de se créer sur la zone intercommunale, susciteront des emplois dont Bitschwiller pourra bénéficier. Mais il reste toujours le problème de la reprise de la fonderie - ex FAMT - qui jusqu'à présent, malgré de nombreux pourparlers avec l'aide du C.A.H.R n'a pu aboutir. Il faut espérer qu'une solution pourra intervenir en 1987 et offrir un certain nombre d'emplois.

Comme vous le voyez par cette courte énumération, vos édiles auront à nouveau du pain sur la planche en 1987, sans compter les problèmes ponctuels à résoudre au fur et à mesure qu'ils se présentent. Avec leur aide, je m'efforcerais de les résoudre au mieux des intérêts communs, avec le souci constant de l'impartialité et de la tolérance.

Pour terminer ce propos, laissez-moi vous souhaiter, chers concitoyens, un joyeux Noël au sein de votre famille et une année 1987 pacifique et heureuse.

Votre Maire .

B U D G E T 1 9 8 6

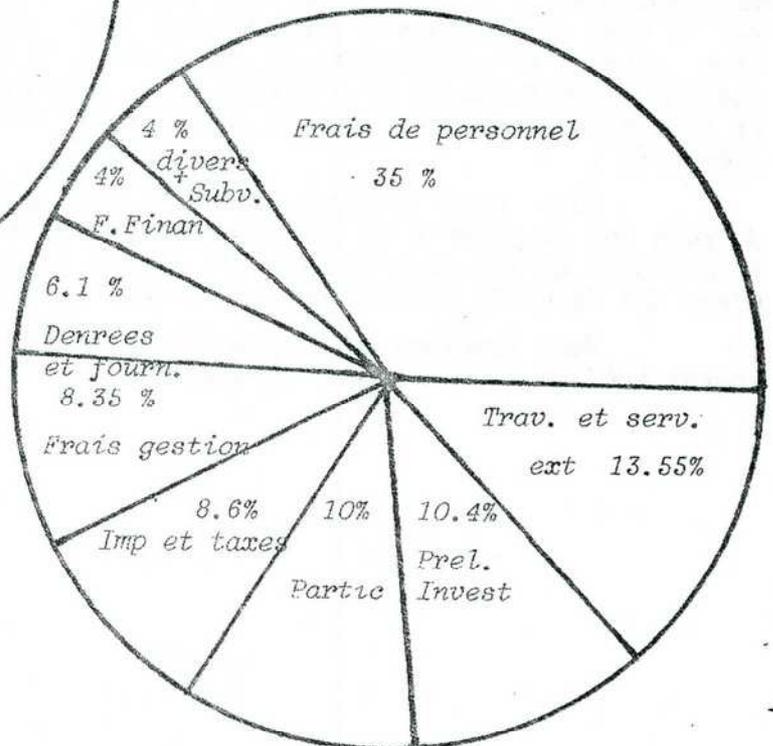
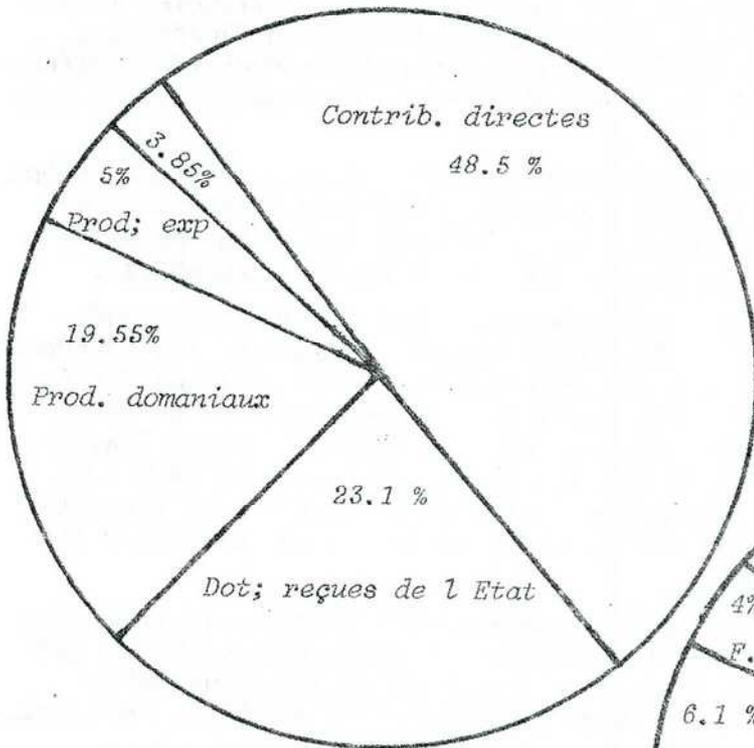
1) BUDGET DE FONCTIONNEMENT

R E C E T T E S

Produits d'exploitation	261.000
Produits domaniaux	1.019.200
Produits financiers	2.200
Recouvrement - Subventions	49.500
Dot. reçues de l'Etat	1.202.307
Impôts Indirects	147.700
Contr. directes	2.525.093
	<hr/>
	5.207.000

D E P E N S E S

Denrées et fournitures	318.000
Frais de personnel	1.823.000
Impôts et taxes	448.000
Trav. et serv. extérieurs	705.000
Participation	522.000
Allocations-subventions	197.000
Frais de gestion générale	435.000
Frais financiers	209.000
Divers	10.000
Prélèvement pour investissement	540.000
	<hr/>
	5.207.000



3.85 % = Produits financiers
Recouvrements
Impôts indirects

2) BUDGET D INVESTISSEMENT : 1.112.000 F

R E C E T T E S

- Subvention du département	15.000
- Subvention du département (tuyaux pompiers)	1.000
- Fonds de compensation de la TVA	212.000
- Taxe locale d'équipement	49.000
- Prélèvement sur fonctionnement pour travaux	620.000
- Prélèvement sur fonctionnement pour emprunt	215.000

D E P E N S E S

- Solde travaux Thur	25.000
- Remboursement d'emprunts - part capital	215.000
- Acquisition mobilier Mairie	79.000
- Acquisition de tuyaux pour pompiers	6.000
- Travaux secrétariat-complément	40.000
- Aménagement de la bibliothèque école mixte	35.000
- Travaux peinture divers (salle des fêtes, Mairie, ancien secrétariat, presbytère)	115.000
- Installation du chauffage de la Poste	78.000
- Mise en place de 3 fenêtres au presbytère	12.000
- Construction de 2 pistes en forêts	14.000
- Solde honoraires route Joffre	2.000
- Eclairage public	110.000
- Arrêt bus rue du Rhin	40.000
- Chemin du Stiermatten	75.000
- Eclairage public RN 66 -rue des Vosges	60.000
- Acquisition d'un lecteur reproducteur micro-fiches	35.000
- Acquisition de matériel informatique	155.000
- Acquisition d'un 2eme conteneur pour le verre	6.000
- Acquisition de récepteurs d'alerte pour les pompiers	4.000
- Acquisition de matériel pour l'atelier	6.000

DETAIL DES IMPOTS LOCAUX

1985

1986

	TAUX	BASE	PRODUIT	TAUX	BASE	PRODUIT	VARIATION du PRODUIT
Taxe d'habitation	7,53%	5.501.460	414.260	7,23%	5.871.930	424.540	+ 2,48 %
Taxe foncière bâtie	12,79%	3.820.000	488.578	12,28%	4.126.000	506.672	+ 3,70 %
Taxe foncière non bâtie	93,20%	333.170	310.514	89,47%	355.370	317.949	+ 2,39%
Taxe professionnelle	9,00	12.216.380	1099.474	8,64	14.108.630	1.218.985	+10,87%
			2312.826			2.468.146	+ 6,72%

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis la parution du dernier bulletin, les principales décisions suivantes ont été prises par le Conseil Municipal dans ses différentes séances de l'année 1986:

21 MARS 1986

- Vote du Budget Primitif 1986 dont le total se monte à 6.164.000 F contre 6.058.000 F en 1985. Aucun recours à l'emprunt alors qu'en 1985 un emprunt de 180.000 F avait été réalisé.
- Fixation du taux des impôts locaux. Pour ne pas augmenter la pression fiscale les taux sont uniformément diminués de 4 %. Le taux pour les ordures ménagères est ramené de 6,60 % à 6,40 %.
- Subventions pour les sociétés locales dont le montant s'échelonne de 540 F à 4070 F selon leur activité. Il est alloué 4350 F au Conseil de Fabrique de l'Eglise.
- Subvention exceptionnelle de 3000 F pour l'Ecole Mixte pour l'achat de livres et de 1500 F à l'Ecole Maternelle.
- Attribution de 13.000 F au Corps des Sapeurs Pompiers pour les frais de fonctionnement.
- Etablissement du programme d'assainissement devant s'étendre sur les dix prochaines années avec indication de l'ordre de priorité. Montant total prévisionnel des travaux 8.000.000 F valeur 1986.

9 MAI 1986

- Approbation définitive du P.O.S. après conclusions du Commissaire-Enquêteur.
- Délimitation des zones inondables.
- Décision d'installation du chauffage central au bâtiment de la Poste moyennant une augmentation du loyer pour couvrir la charge de l'emprunt correspondant de 78.000 F.
- Location d'une salle de l'Ecole des Filles aux Joyeux Vignerons moyennant un loyer annuel de 3.000 F.
- Mise en état de viabilité du chemin du Stiermatten pour un montant de 71.883 F.
- Demande de subvention au Conseil Général pour 405.000 F de travaux divers effectués par la Commune.

28 JUIN 1986

- Approbation du Compte Administratif 1985 avec un excédent de fonctionnement de 1.081.800 F et d'investissement de 44.300 F.
- Exonération de la Taxe Professionnelle de deux ans pour les entreprises créées en 1986 ou pour les reprises d'entreprises en difficulté.
 - Garantie d'emprunt à la S.A.H.L.M. (Opération du Castel Fleuri) pour un montant de 3.900.000 F contracté pour une durée de 34 ans.
 - Achat d'uniformes pour la Musique Municipale pour un montant de 44.000 F.

- Engagement d'un ouvrier forestier.
- Achat de 8 récepteurs d'alerte pour les Sapeurs Pompiers.
- Acquisition au franc symbolique de 29 ares de terrains cédés par les Ets LEBRANCHU et Fils S.A.moyennant la prise en charge par la Commune du barrage sur la Thur.

7 SEPTEMBRE 1986

- Vote de 5 grands électeurs pour l'élection des Sénateurs du Haut-Rhin.Sont élus MM LUTRINGER, Maire, ZERRINGER et MUNSCH, Adjoints, FERRARI et ROSSI, Conseillers Municipaux.

10 OCTOBRE 1986

- Marché de mazout attribué à la Société RHIN-RHONE pour la saison 1986/1987.(représentant Monsieur HARTMANN de Bitschwiller).
- Vote d'un crédit supplémentaire de 25.000 F pour du mobilier de mairie.
- Décision d'acquisition d'un lecteur-reproducteur de micro-fiches et vote du crédit correspondant de 35.000 F.
- Ouverture d'un crédit de 155.000 F pour l'achat d'un équipement informatique complet(matériel et 10 logiciels) pour le secrétariat de la Mairie.
- Adhésion à l'Association C.L.A.V.I.E.R.(Collectivités Locales Associées pour la Valorisation de l'Informatique, de ses Equipements et de la Recherche.
 Cette association de droit local créée le 21 mai 1985 et regroupant actuellement une vingtaine de communes a pour but de faciliter l'informatisation des petites communes du département.
- Attribution de 114 stères de bois de service.
- L'indemnité de logement des instituteurs est reconduite.
- Demande de subvention au F.I.D.A.R. pour la réfection du chemin du Thannerhubel dont le devis fait par l'ONF se monte à 430.000 F.
- Décisions à prendre pour le logement de service de la Salle des Fêtes à la suite du départ de Monsieur LUTRINGER Jean au 1er décembre 1986.
- Indemnité de fonctions.

LES SOCIÉTÉS ONT LA PAROLE
=====

CETTE RUBRIQUE OUVERTE L'ANNÉE DERNIÈRE PERMETTRA
CETTE ANNÉE AUX SOCIÉTÉS SUIVANTES DE S'EXPRIMER :

FOOTBALL, GYMNASTIQUE, TENNIS, JUDO, PÊCHEURS, ARBORICULTEURS, QUILLEURS

SOCIÉTÉ DES ARBORICULTEURS DE BITSCHWILLER

La Société se créa dans les années 1930 sous Monsieur Charles BRUN .
En 1950, Monsieur Edouard GRUNENWALD accepta le poste de Président et pendant plus de vingt cinq années, il œuvra au sein de la Société avec un plein de dynamisme ce jusqu'en 1975 où il céda sa place à Monsieur Marcel ZIMMERMANN qui, depuis 10 ans , en assure la présidence .

Monsieur GRUNENWALD resta fidèle à la Société car aujourd'hui encore on le compte parmi les membres qui sont à ce jour au nombre de 17 actifs dont l'âge s'étend entre 20 et 70 ans .

En 1972, la Société installa la station de jus de pommes dans les locaux de l'ancien abattoir, mis à leur disposition par la municipalité . Grâce à son installation moderne avec sa presse, son filtre et son pasteurisateur, elle est arrivée depuis cette date à débiter des milliers de litres de jus de pommes d'une qualité irréprochable où tous les amateurs de ce nectar peuvent s'approvisionner . Il est évident que durant la période d'ouverture de la station, la tâche demande beaucoup de volonté de la part de chaque membre qui sacrifie bénévolement des heures entières de loisirs au profit de la Société .

Si des personnes étaient intéressées par notre activité, la Société se ferait un plaisir de les accueillir .

SOCIETE DE GYMNASTIQUE

Le premier rôle de cette association est la formation de la jeunesse, tant au point de vue sportif que moral .

La gymnastique est un sport de base et les jeunes filles et garçons de Bitschwiller devraient profiter de la possibilité de pratiquer ce noble sport difficile mais ô combien formateur .

Cette année, nous avons également démarré des cours pour les dames. Il s'agit là de gymnastique de maintien . Ce bulletin communal nous donne également l'occasion de remercier les habitants de Bitschwiller ainsi que les responsables de la Commune pour leur soutien financier et moral .

Tous nos voeux à nos lecteurs pour 1987 .

TENNIS CLUB DE BITSCHWILLER

La saison est au point mort et cela est uniquement dû aux conditions atmosphériques .

En 1986, nous avons organisé le premier tournoi interne dont le succès revient aux joueurs . Il s'agissait de faire se rencontrer les membres et de promouvoir l'esprit du club .

Ce but a été atteint et nous essaierons en 1987 de faire encore mieux .

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nous présentons aux lecteurs nos meilleurs voeux .

SOCIETE DE QUILLES " THUR-RIAL "

Lors du championnat de division 1 disputé sur 18 rencontres, la "THUR RIAL" a réalisé une saison en demi-teinte et terminé à la 5° place .

Sur le plan individuel, de bons résultats ont été enregistrés:

- Mr WALTER Auguste	1° Vétéran	DIV 1
- Mme THEBAULT Marie-Madeleine	2° Dame	DIV 1
- Mr CRISCUOLO Jean-Georges	1° Senior	DIV 1
- Mr RUFFIO Daniel	17° Senior	DIV 1
- Mr BEHRA Francis	42° Senior	DIV 1

CHALLENGE INTER SOCIETES

Mis en jeu pour la première fois cette année, 10 sociétés se sont affrontées sur la piste de quilles par équipe de 5 joueurs; Le dernier mot est revenu au judo "Samouraï" qui a remporté le challenge ainsi que la coupe au 1° jeune .

CONCOURS ANNUEL

Celui-ci s'est disputé au mois de Juin. Une corde de bois, un salon de jardin, une canne à pêche, un radio réveil ont été mis en jeu .

L'assemblée générale du 15 Mai 1986 a clôturé la saison; Lors de celle-ci, un nouveau comité a pris fonction et ont donc été élus:

- <u>Président:</u>	CRISCUOLO Jean-Georges
- <u>Vice-Président:</u>	WETTERER Jean-Pierre
- <u>Tresorier:</u>	CASIN Roger
- <u>Secrétaire:</u>	HALTER Joelle

BULLETIN DE SANTE DU FOOTBALL CLUB

0-0

Sans faire d'autosatisfaction excessive, on peut affirmer que le F.C.B est bien vivant .

Après la saison 84/85 -dite de transition-et sous l'impulsion exemplaire du dynamique entraîneur berrwillerois Michel WALCH, les résultats ne se sont pas fait attendre .

BILAN 85/86 : Accession de l'équipe fanion en division 2 , championne de son groupe , possédant la 3^e attaque du Haut Rhin et par ce fait se voit attribuer la 3^e récompense du Challenge de l'offensive patronné par le Crédit Agricole .

Il semble bon de signaler qu'à ce jour en trente et une rencontres de championnat , une seule défaite est venue troubler la quiétude de ce groupe .

La réserve seniors G9 a elle aussi connu les lauriers terminant championne de son groupe .

La Réserve seniors G8 obtient une magnifique 2^e place derrière l'invincible WITTELSHEIM .

Quant à nos jeunes, ils ont défendu chèrement les couleurs du Club et peuvent aussi être gratifiés d'une bonne saison .

Notre ambition: Accéder à la division 1 le plus rapidement possible .

Former un groupe solidaire où chacun connaîtra les joies du ballon rond .

Prendre très au sérieux les équipes de jeunes et sur lesquelles nous sollicitons la participation des parents . Il ne faut pas que l'arbre cache la forêt .

Nos projets: Confirmer l'harmonie municipalité-FCB pour l'entretien de nos installations .

Dans un avenir très proche, réaménager et agrandir notre Club House qui est manifestement trop exigü .

Nos souhaits: Pouvoir, dans les meilleures conditions, accueillir le maximum de footballeur et en particulier les jeunes qui assureront la relève .

Mais c'est confiants dans l'avenir que nous disons et dirons:

ALLEZ LES ROUGES ET BLEUS .

Le Président .



JUDO - CLUB SAMOURAIS



La création du Judo-Club " SAMOURAIS " de Bitschwiller-les-Thann remonte à Décembre 1972, avec comme Professeurs: Roger HOFFARTH et Serge HAMAD.

Depuis lors les entraînements s'effectuent dans la salle "Albert Schweitzer" au sous-sol de l'Ecole des Garçons.

Tout au long de ces quatorze années d'existence, les Judokas Bitschwillerois réussirent à se comporter fort honorablement, lors des compétitions départementales, régionales et même les dernières années au niveau interrégional (Alsace-Lorraine-Franche Comté).

Ceci est dû à l'excellent travail de préparation et à un entraînement sérieux, grâce à un enseignement de qualité. C'est la raison de la montée du Club dans la hiérarchie, dans le Haut-Rhin, en passant de la 24^{ème} place en 1983/1984 à la 15^{ème} place en saison 1985/1986 sur 63 Clubs.

L'Objectif des entraîneurs et du comité étant de progresser encore il faudrait donc que le Club ait enfin une salle plus adaptée au JUDO, avec un tapis d'une superficie d'au moins 140 m² (l'actuel n'étant que de 40 m²).

Malgré cela, le Club se porte bien et ses 63 licenciés s'entraînent régulièrement le MARDI et le VENDREDI à l'horaire suivant:

MARDI :

17 H. 30 à 18 H. 45	(1 ^{ère} Vague : 6 à 10 ans)	17 H.30 à 18 H.30.
18 H. 45 à 20 H. 00	(2 ^{ème} Vague : 11 à 16 ans)	18 H.30 à 20 H.00
20 H. 00 à 21 H. 30	(Adultes : + de 16 ans)	20 H.00 à 21 H.00

VENDREDI :

avec les entraîneurs : Serge HAMAD Ceinture Noire 3^{ème} DAN .
Patrick DEL MEDICO Ceinture Noire 1^{er} DAN.
Jean-Paul DONADINI Ceinture Marron

Le Comité actuel est composé de :

Patrick DEL MEDICO : PRESIDENT / Auguste BISARO : VICE-PRESIDENT
Bernadette MAIQUIT : SECRETAIRE / Jean-Louis PEVERELLI : TRESORIER
ASSESEURS : Jean Paul DONADINI, Daniel DE FRANCE, Michel WEST, Mario DEL MEDICO, Renato GIACOMINI, Fernand ARNOLD.

Septembre 1970 : quelques mordus de la pêche en commun accord décidèrent de sonder, avec l'approbation de la commune, le terrain vague et marécageux situé au lieu dit " DURRFELD ".

Une entreprise de construction régionale procéda le 2 octobre à quelques sondages. Cinq coups de pelle d'un engin spécialisé suffirent, au grand soulagement de ces mordus, pour prouver que ce terrain serait idéal pour la réalisation d'un étang de pêche.

Une demande de permis fut immédiatement déposée et les travaux débutèrent dès réception de l'accord favorable.

Les premiers coups de pelle furent donnés en janvier 1971 par un temps idéal pour ce genre de travaux.

C'est dans ce cadre idyllique au pied du Thanner-Hubel que les Amis du Kerlenbach organisèrent leur premier concours de pêche le dimanche 16 avril 1972.

Depuis cette date historique pour les membres organisateurs, plusieurs centaines de disciples de ST Pierre se donnent rendez-vous tous les ans courant avril à cette manifestation qui après avoir été régionale, devint très vite une manifestation internationale. En effet, des pêcheurs suisses et allemands se joignirent aux pêcheurs locaux et régionaux autour de ce plan d'eau pour s'adonner à leur sport favori.

L'abri de pêche rustique devint très vite trop restreint. En février 1977 débutèrent les travaux qui aboutirent à la construction du chalet de pêche actuel construit par les membres de la société.

Le comité se compose essentiellement des membres fondateurs dont :

Président	: Albert Munsch
Vice-président	: Léon Schmiederer
Trésorier	: Paul Welker
Secrétaire	: Edmond Weigel
Assesseurs	: Fernand Braun, René Throo, Robert Walter

La société est prête à examiner la candidature de nouveaux membres, âgés de 16 ans au moins, animés du désir de participer à toutes les activités prévues par l'Association.



SI LE VELO DU FACTEUR POUVAIT PARLER !...

Moi et le facteur formons une belle équipe, mais de nous deux je crois bien être en première ligne pour la mise à la retraite. Pourquoi me direz-vous ?

Ces quelques chiffres vous permettront de juger.

Chaque jour distribution (en moyenne) de :

- 1000 lettres soit 20 kg
- 25 paquets soit 35 kg

Total : 55 kg

Multipliez le tout par 315 jours de travail dans l'année = 17.325 kg.

Et ce n'est pas tout ! N'oublions pas notre chère publicité qui se chiffre annuellement à 5000 kg (soit 8 kg par foyer).

Nous pouvons donc déduire :

UNE DISTRIBUTION ANNUELLE CHIFFREE EN MOYENNE A 22 TONNES

Rien qu'à y penser je pourrais m'effondrer ! Surtout n'y croyez rien, je suis là et bien là, car sans moi que ferait notre facteur, je vous le demande...

Mais une équipe reste une équipe, et je dois avouer que mon coéquipier ne sait pas que pédaler, son talent de mécano-chirurgien ne laisse rien au hasard. Tout au long de l'année il passe souvent ses soirées à pratiquer sa chirurgie, soit en ressoudant une pédale, soit en changeant la selle ou la roue arrière (voire même deux dans l'année), soit en remplaçant un pneu (quatre à six pneus par an, sans compter les crevaisons), soit en vérifiant les freins (une fois par mois au moins). Enfin bref, un bilan de santé périodique ne relève vraiment pas du luxe.

A présent il faut que je cesse mon bavardage, le jour s'est levé et mon collègue ne va pas tarder, le travail nous appelle et ce n'est pas en vous racontant ma vie que je vous donnerais satisfaction... le service avant tout.

LE SIVOM DE THANN ET ENVIRONS

HISTORIQUE

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Thann et Environs porte cette appellation depuis 1966. Un bref rappel historique permettra de comprendre l'évolution de ce Syndicat des Communes, ainsi que la volonté des "pionniers" de se regrouper pour faire face à des problèmes communs et aboutir à des solutions efficaces.

En 1949, furent constitués deux syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable :

. le syndicat de THANN I : composé des Communes de THANN, VIEUX-THANN et BITSCHWILLER. Il avait pour vocation l'entretien et l'exploitation des ouvrages situés à l'amont de la dérivation propre à la Commune de BITSCHWILLER.

. le syndicat de THANN II : composé des Communes de THANN et VIEUX-THANN il s'occupait de l'entretien et de l'exploitation des ouvrages compris entre la dérivation citée précédemment et le réservoir de THANN.

En 1962 apparaît le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de THANN, VIEUX-THANN et BITSCHWILLER. Son objet était : l'adduction d'eau, l'assainissement général, l'enlèvement et l'incinération des ordures ménagères de ces trois communes.

1965 vit l'adhésion de la Commune de BOURBACH-le-HAUT et 1966 celle des Communes de LEIMBACH, RAMMERSMATT et WILLER-sur-THUR. La Commune de RODEREN décide, en 1971, de s'affilier également au Syndicat.

ORGANISATION - FONCTIONNEMENT

Le SIVOM est un établissement public possédant la personnalité morale. Il est administré par un Comité-Directeur de 36 membres. Chaque Commune, quelle que soit son importance, y est représentée par 4 délégués. Il est en sorte un Conseil Municipal et ses attributions juridiques sont à peu près identiques. Le Comité-Directeur élit le bureau se composant de 10 membres.

LE BUREAU ACTUEL

Président : M. Pierre SCHIELE Sénateur-Maire de Thann
Vice-Présidents: MM. Henri BURGUNDER (1er) Maire de Vieux-Thann (finances)
Bernard KIEFFER (2e) Maire de Roderen (Travaux et
Programmation)

Marcel CLAERR (3e) Maire de Leimbach (traitement des refus)

Jean-Paul HEIDER (4e) Adjoint au Maire de Thann (zone industrielle et emploi)

Membres : MM. Pierre-Marie KOLB Maire de Bourbach-le-Bas (Travaux et Programmation)

Roger LUTRINGER Maire de Bitschwiller-lès-Thann (Finances)

Romain LUTTRINGER Maire de Willer-sur-Thur (traitement des refus)

François NUSSBAUM Maire de Bourbach-le-Ht (travaux et Programmation)

Gilbert TSCHANN Maire de Rammersmatt (travaux et programmation)

Alain LAURENT Délégué du SIVOM

Les Membres du Comité-Directeur se répartissent en 4 COMMISSIONS DE TRAVAIL :

1° Commission des Finances

2° Commission des Travaux et programmation

3° Commission zone industrielle et emploi

4° Commission de Traitement des refus

Chaque mardi soir se réunit un GRUPE DE TRAVAIL chargé d'étudier les problèmes courants et assurer le bon déroulement des chantiers du Syndicat.

Il comprend :

- Le Président, les Vice-Présidents, les Maires ou Délégués
- les techniciens de l'Équipement, du Génie Rural et de la Sogest
- les responsables de l'Administration du Syndicat

LES STRUCTURES DU SIVOM

Le SIVOM se compose des services administratifs et des services techniques. L'effectif total en personnel se chiffre à 18 personnes.

LES ACTIVITES DU SIVOM

Les activités du Syndicat sont de deux sortes : les services généraux et les services de l'eau et de l'assainissement.

I. LES SERVICES GENERAUX sont regroupés dans un budget propre appelé "budget général". Ils se composent ainsi :

- 1.1 service d'administration générale
- 1.2 service d'enlèvement des ordures ménagères
- 1.3 service de balayage des rues
- 1.4 service d'entretien de l'éclairage public
- 1.5 service de la zone intercommunale

Il est à noter que la Commune de Bitschwiller-lès-Thann n'adhère pas au service de balayage des rues qu'elle effectue en propre régie.

II. LES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT : Ces deux services sont, pour ce qui concerne leur gestion, regroupés dans un budget spécial appelé "budget autonome". Ce budget à caractère industriel et commercial, permet de définir le prix de l'eau et de la redevance d'assainissement. Depuis l'affermage des réseaux d'eau et

d'assainissement à la SOGEST, le Syndicat n'a plus à sa charge l'entretien, l'exploitation des réseaux, ni la gestion de ces deux services. Cependant, toutes ces opérations restent sous le contrôle du Syndicat. Celui-ci a conservé la partie "investissement" des deux services. Ainsi il décide et finance la réalisation des travaux d'eau et d'assainissement entrepris dans les 9 communes adhérentes.

Le choix du Comité-Directeur est dicté par l'urgence et la rentabilité des travaux à réaliser. Pour ce qui concerne les travaux d'eau, de très nombreuses réalisations sont à inscrire à l'actif du SIVOM : l'aménagement des prises d'eau à GOLDBACH et ALTENBACH; la pose de conduites d'aménée de l'eau ainsi recueillie, la station de traitement des eaux à VIEUX-THANN, l'aménée vers le réservoir de 4.000 m³ sur la hauteur de LEIMBACH, la pose de conduites de distribution, le captage de différentes sources, l'aménagement de forages, la construction de plusieurs réservoirs et de filtres de traitement, le maillage des conduites de distribution permettant d'alimenter indifféremment toutes les communes quel que soit le débit de leurs sources propres, le renforcement de l'alimentation en eau potable des communes de RODEREN, RAMMERSMATT, DOURBACH-le-BAS, etc.....

Des milliards d'anciens francs ont déjà été investis.

En assainissement, bien des travaux sont encore à réaliser. Si certaines communes sont en grande partie assainies, d'autres en sont encore à leur début.

Des collecteurs intercommunaux ont été réalisés tant vers WILLER-sur-THUR, BITSCHWILLER-lès-THANN et THANN que vers LEIMBACH et RODEREN, pour aboutir à la station d'épuration des eaux en construction à VIEUX-THANN.

FINANCEMENT

Comment le SIVOM finance-t-il ces travaux ?

I. Pour l'eau et l'assainissement : A l'aide d'emprunts dont les annuités sont remboursées par les recettes suivantes :

- a) - la surtaxe syndicale : Sur chaque m³ d'eau vendu le SIVOM prélève une taxe dont le montant en 1986 est de F. 2,9856
- b) - les subventions : les travaux sont largement subventionnés par le département à des taux de 20 à 40% selon leur nature.
Dans le contrat de Rivière Thur, des subventions à des taux élevés sont également allouées par l'Agence de Bassin et le Ministère de l'Environnement.
- c) - les contributions des communes : pour les réseaux de collecte des eaux usées et de ruissellement propres aux Communes, celles-ci participent à 40% du montant des travaux.

2 - Pour les ordures ménagères : Le prix de revient de ce service de ramassage est facturé à la Commune qui le répercute sur la population sur la base de la valeur locative. A titre d'information, le service a coûté à la Commune de Bitschwiller-lès-Thann en 1985 le prix de 169.558 F., soit sur la base de 100 journées de ramassage par an le prix est de 1695F pour une journée de ramassage avec un camion spécialisé et 2 hommes.

Le ramassage des ordures encombrantes n'est pas assuré par le SIVOM mais par le personnel communal avec un camion en location. Enfin, le compostage des ordures ménagères est assuré par l'usine d'ASPACH-le-HAUT qui appartient au Syndicat Mixte du Secteur IV et qui groupe les SIVOM de GUEBWILLER, ROUFFACH, CERNAY, THANN, le District de SAINT-AMARIN, etc... Le prix facturé pour le compostage est de 35 F par an et par habitant.

3 - Pour la zone industrielle : Bitschwiller-lès-Thann participe pour 11 % aux annuités d'emprunts contractés pour l'achat des terrains et l'équipement de la zone industrielle, soit pour l'année 1985, la somme de 49.835.- F. En échange, elle percevra 11% de la taxe professionnelle payées par les industries implantées dans la zone en question.

TRAVAUX FUTURS A BITSCHWILLER-lès-THANN : Il faudra certainement une dizaine d'années pour assainir totalement le village. Les programmes sont faits au fur et à mesure des disponibilités financières et selon un ordre de priorité défini par le Conseil Municipal. Pour 1987, sont prévus les travaux suivants :

- a) Captage des eaux parasites dans le centre du village : montant 1.000 000 F
- b) Assainissement des rues des graveurs et des imprimeurs avec nouveau revêtement l'année suivante. Montant des travaux non encore défini.
- c) poursuite de la pose du collecteur Bitschwiller - Willer tranche 3 c'est-à-dire à travers l'usine LEBRANCU. Montant des travaux : 500.000 F

Il s'agit là de travaux réalisés dans le cadre du SIVOM pour l'assainissement. Ils n'excluent pas d'autres travaux effectués par la Commune et qui seront décidés par le Conseil dans le cadre du Budget Primitif.

Ces travaux provoqueront une gêne certaine pour les habitants des rues concernées. La Municipalité les remercie dès à présent de l'accepter avec le maximum de compréhension.

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

\$\$\$\$\$\$

\$\$

OCCUPATION DE L'ANCIENNE ECOLE DES FILLES

A la suite du transfert des classes, en septembre 1984, l'école des filles était devenue vacante.

Sur la demande de certains dirigeants de sociétés, les 5 salles inoccupées ont été mises à leur disposition.

Les sociétés du village, actuellement concernées sont :

- la Gymnastique
- l'Accordéon - Club
- la Chorale
- la Musique et l'Ecole de Musique
- les Dampf'pfißla
- Monsieur le Curé (pour tenir des réunions liturgiques ou pour célébrer les Offices en hiver)
- Les Joyeux Vignerons de Thann (société extérieure au village) occupent une salle, moyennant une location annuelle forfaitaire (décision du Conseil Municipal du 9 mai 1986)

D'autres réunions exceptionnelles peuvent être autorisées (par exp : assemblées générales ou réunions de comité d'associations....) à condition de s'adresser préalablement au secrétariat de Mairie afin de fixer les heures, suivant la disponibilité des salles.

COUT DE L'OCCUPATION (du 1.9.85 au 31.8.86)

- Femmes de ménage (charges comprises)	10.500
- Electricité	3.920
- Eau	900
- Entreprise SCHWERTZ (gouttières)	4.268
- Chauffage (mis à part le logement)	28.423
- Frais d'entretien	3.000
- " " par les ouvriers communaux	2.000
- Fournitures diverses	2.000
	<hr/>
TOTAL	55.011
	<hr/> <hr/>

VOIR PLAN D'OCCUPATION DES SALLES : PAGE SUIVANTE

JOURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SALLE 1	Musique Clarinette 19 à 20h30	Mme Le Cœur 18 à 19h	Mme Le Cœur matin		Chorale 19h30 à 22h	Mme Le Cœur 14h à 12h	
SALLE 2	Instrumentale 19h à 20h30	Instrumentale 17h30 à 20h30	Instrumentale 19h à 20h30	Instrumentale 19h à 20h30	Instrumentale 20h à 21h30	Mme 18h à 20h	Messe 10h à 12h
SALLE 3	Musique Solfège 17h45 à 20h	Musique Solfège 18 à 19h Répétition 19 à 21h	Musique Clarinette 10 à 12h	Musique Solfège 18 à 20h	Musique Fente 18 à 20h30		
SALLE 4	Vieilles 20 à 22h			Musique Trompette 18h45 à 20h45			
SALLE 5		Musique Saxo 18h45 à 20h45		Dance 20 à 22h			

BITSCHWILLER (en long et en large !!)

Situé à 4km700 de l'entrée de la vallée de la Thur, à une altitude moyenne de 358 mètres, le village est approximativement situé Nord Sud. Il est entouré de plusieurs monticules, célèbres pour les uns et complètement ignorés par les autres, que nous allons parcourir ensemble :

Au Sud et sur la rive droite, bien visible, nous trouvons le Wekenthalkopf, d'une altitude de 685 mètres et distant de 1750 mètres du centre de notre village. Au sud-ouest, celui qui est certainement le moins visible, il s'agit du Kupperlthannkopf, domine de ses 880 mètres le versant gauche du Hundsrück ; il se situe à 3250 mètres de chez nous. Tout à côté, nous tombons sur le col du Hundsrück, d'une hauteur de 748 mètres et à 3775 mètres du centre du village. A l'ouest, nous voyons notre illustre Thannerhubel, avec ses 1183 mètres d'altitude et distant de 4025 m. A mi-distance, nous rencontrons un promontoire assez méconnu qui se situe à 737 mètres d'altitude mais qui est presque éclipsé par l'imposant massif du Thannerhubel : il s'agit du Kasbuckel, dénommé ainsi parce qu'il servait de point de repère pour le casse-croûte matinal. Au nord-ouest, l'horizon est dominé par la forêt du Sidenstahl, qui s'étend sur 3km500 sur le ban de notre commune.

Sur la rive gauche, nettement plus abrupte que la droite, nous trouvons, opposé au Thannerhubel, le célèbre Camp Turenne (Thomasplatz), avec ses 909 mètres d'altitude, et situé à 3775mètres de notre église. En suivant la ligne de crête qui nous sépare d'Uffholtz, nous atteignons le Baecherkopf qui, vu de la vallée, ressemble à une belle pyramide de 924 mètres de haut ; celui-ci est distant de notre village de 2800 mètres. Par le Camp Bouvine nous arrivons au Erzenbachkopf, d'une hauteur de 798 mètres et distant de 1900 mètres. Direction Est, distant de 1675 mètres, nous trouvons le Krumbachkopf.

Le dernier point culminant que nous apercevons, est certainement le plus connu ; il s'agit de la Roche Albert, avec sa vue magnifique sur la vallée, située à 600 mètres d'altitude et qui n'est qu'à 1000 mètres de notre Mairie.

Notre tour d'horizon ne serait pas complet si l'on oubliait nos deux Ballons à proximité du village : rive droite le Kuppen (le Fackel) avec ses 497 mètres de haut est distant de 575 mètres seulement, rive gauche le Ewel au-dessus de la carrière à 555 mètres d'altitude et à 975 mètres de notre point de repère.

Puisse ce tour chiffré de notre village le faire connaître davantage et rejoindre la réflexion d'une petite fille, qui regardant du haut du Thannerhubel disait :

"C'est quand même un beau village BITSCHWILLER" !!

fenêtres, chauffage, peinture, revêtement de sol, menuiserie, plomberie, dont le devis se montait à 180.000 F. le Maire proposa au Conseil d'utiliser ce crédit en le complétant pour aménager un nouveau Secrétariat. Cela permettrait, avec l'ancien bureau contigu de l'agent de police de créer 4 bureaux :

celui du Maire
du Secrétaire Général
de l'employée de bureau
de l'agent de police

et l'ancienne cuisine pouvait se transformer en local pour le cadastre. L'ancienne prison elle-même pouvait devenir un local d'archives et de réserve de matériel.

3 - COMMODITE

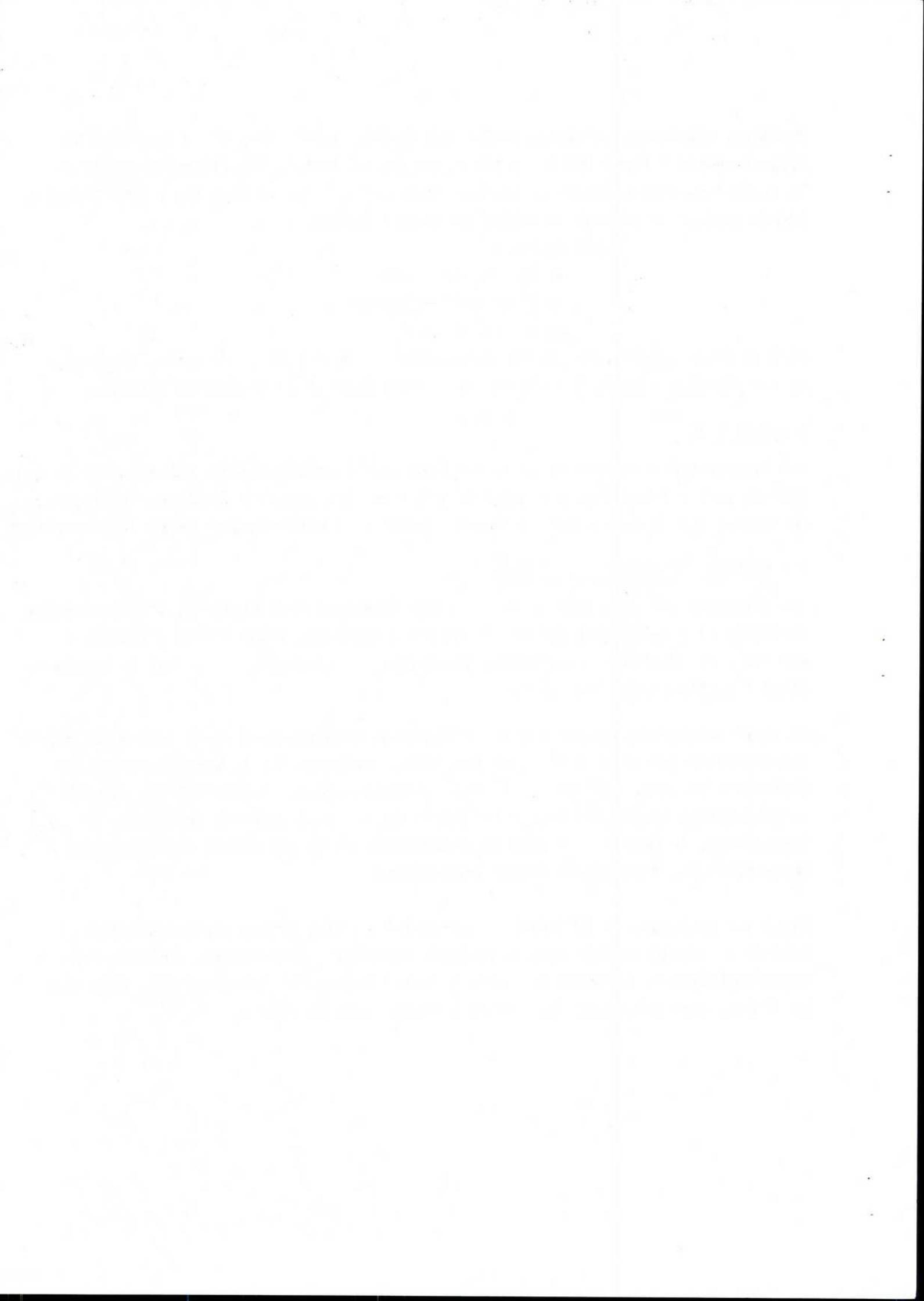
Les visiteurs des bureaux de la Mairie sont souvent des gens âgés qui viennent se renseigner pour les nombreuses démarches qu'ils ont à accomplir: pensions, impôts, etc.. Un transfert au rez de chaussée pouvait faciliter l'accès en supprimant deux escaliers

4 - UTILISATION DES LOCAUX VACANTS

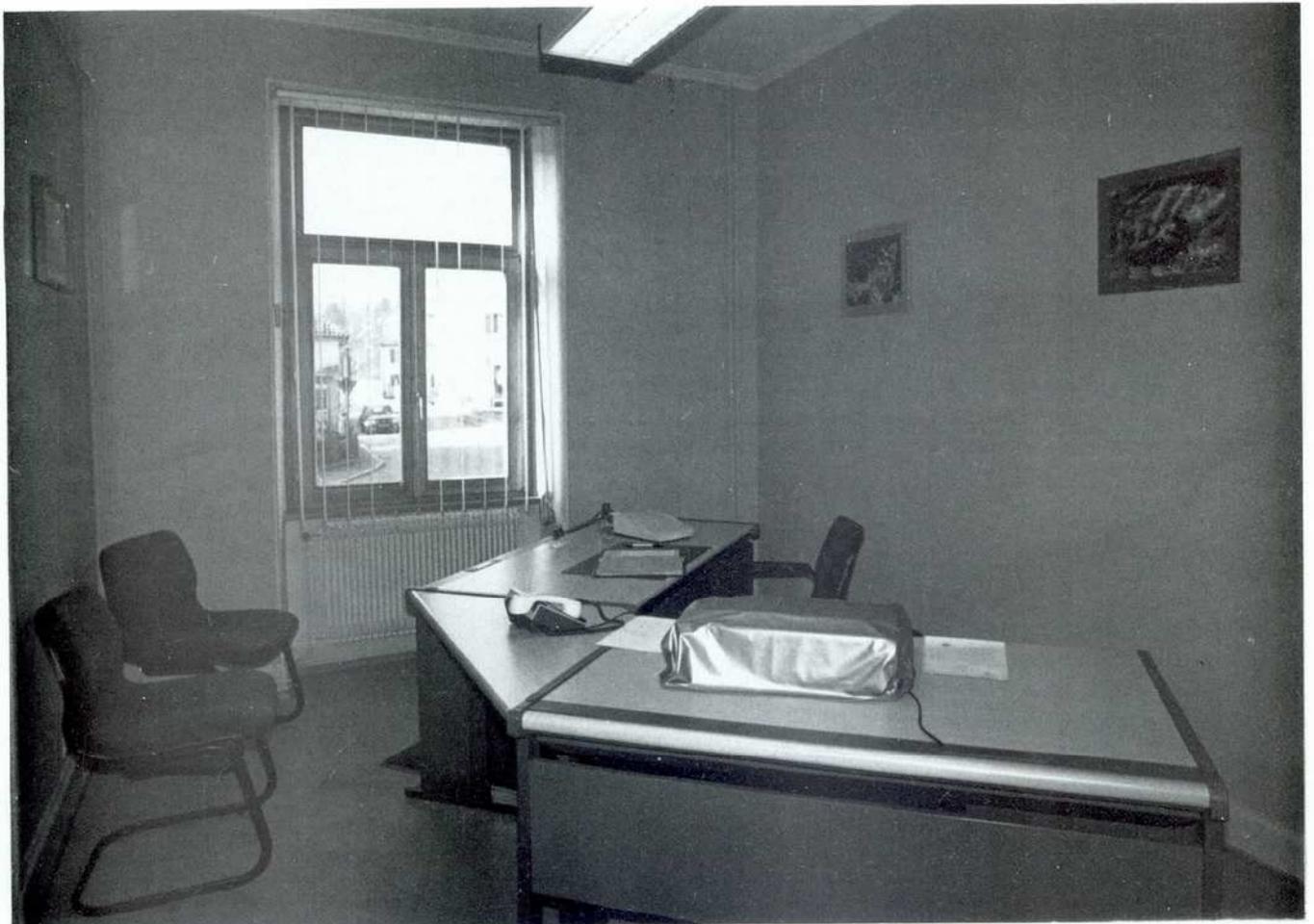
Les 2 bureaux devenus vacants au 1er étage pouvaient être utilisés, l'un pour créer un bureau de réception et de travail pour les adjoints, l'autre pour y installer une salle de réunion de commission, de conférences techniques etc.. dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps.

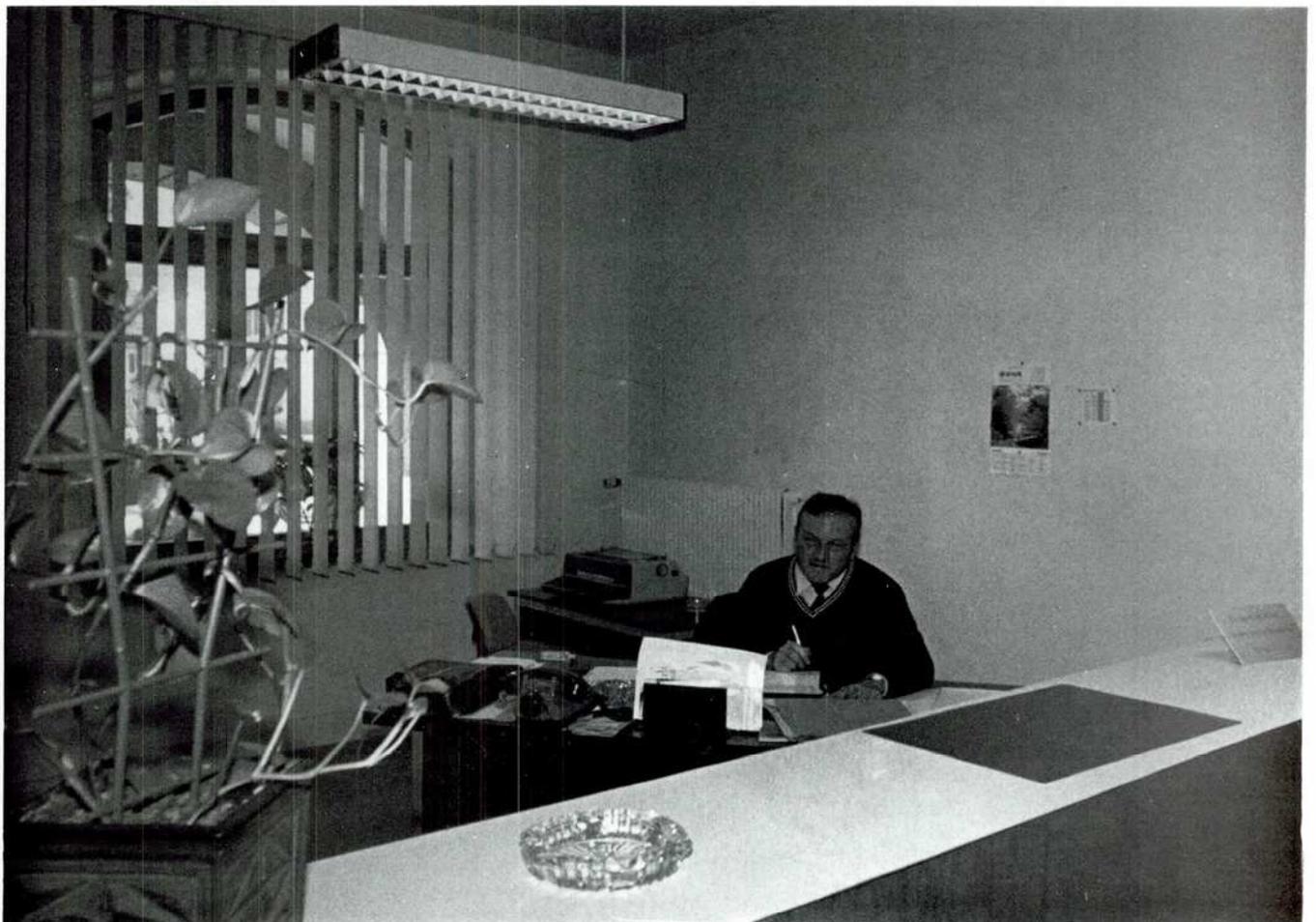
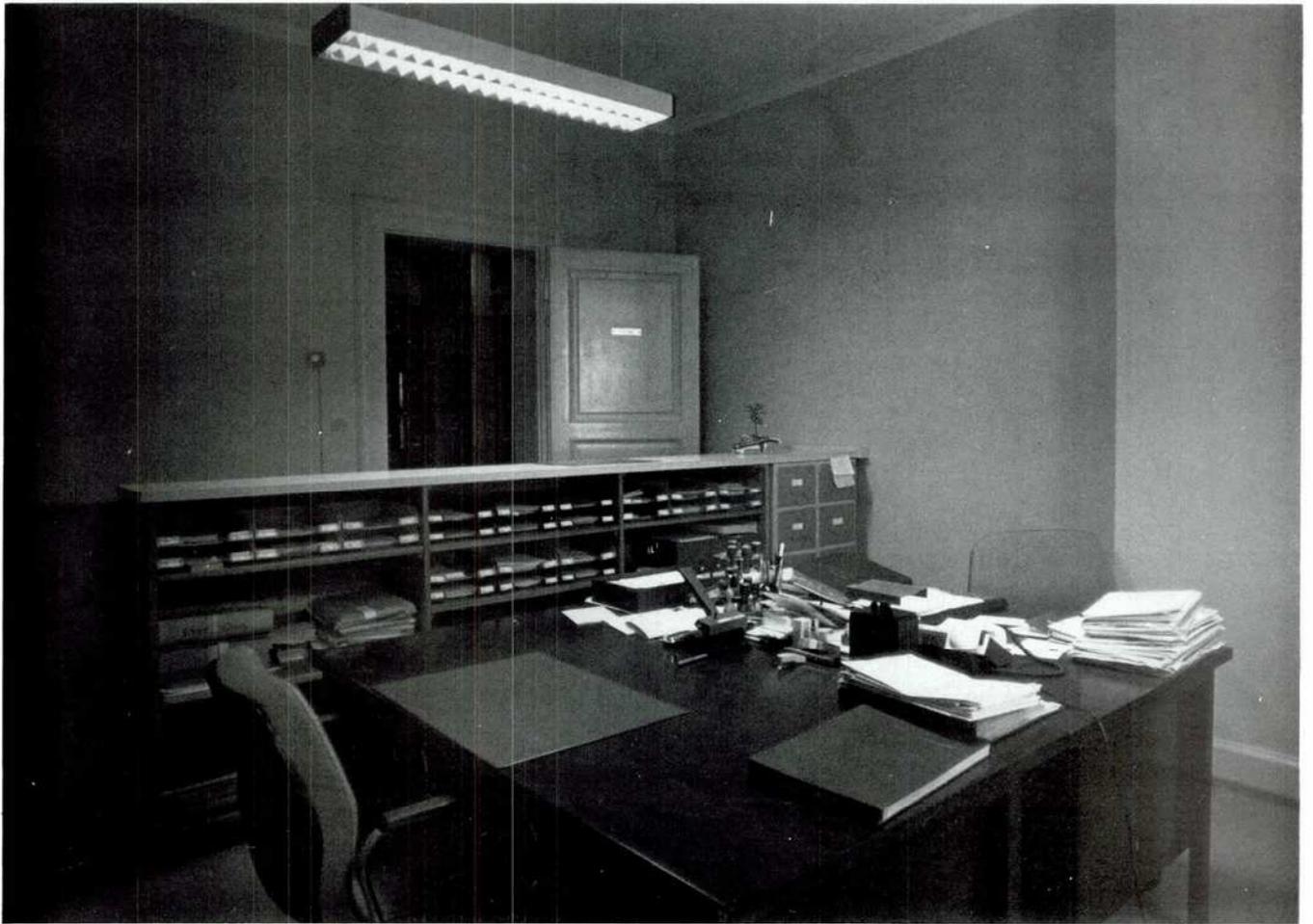
Ces différentes raisons ont semblé suffisamment valables au Conseil pour qu'il donne son accord au projet et qu'il vote les crédits correspondants. Ceux-ci, outre les frais de réfection, qui étaient à faire de toutes façons, comportent une dépense supplémentaire de 160.000 F dont 110.000 de matériel et machines de bureau. Depuis lors, la Commune a décidé de s'informatiser, ce qui aurait été absolument impossible dans les anciens locaux trop exigus.

Ainsi les habitants de BITSCHWILLER auront à leur disposition des locaux mieux adaptés au service qu'ils sont en droit de demander à leur Mairie. Quelques travaux supplémentaires de peinture des couloirs compléteront cet ensemble, qui, sans être somptueux, sera néanmoins digne d'une Commune comme la nôtre.



NOUVEAU SECRÉTARIAT





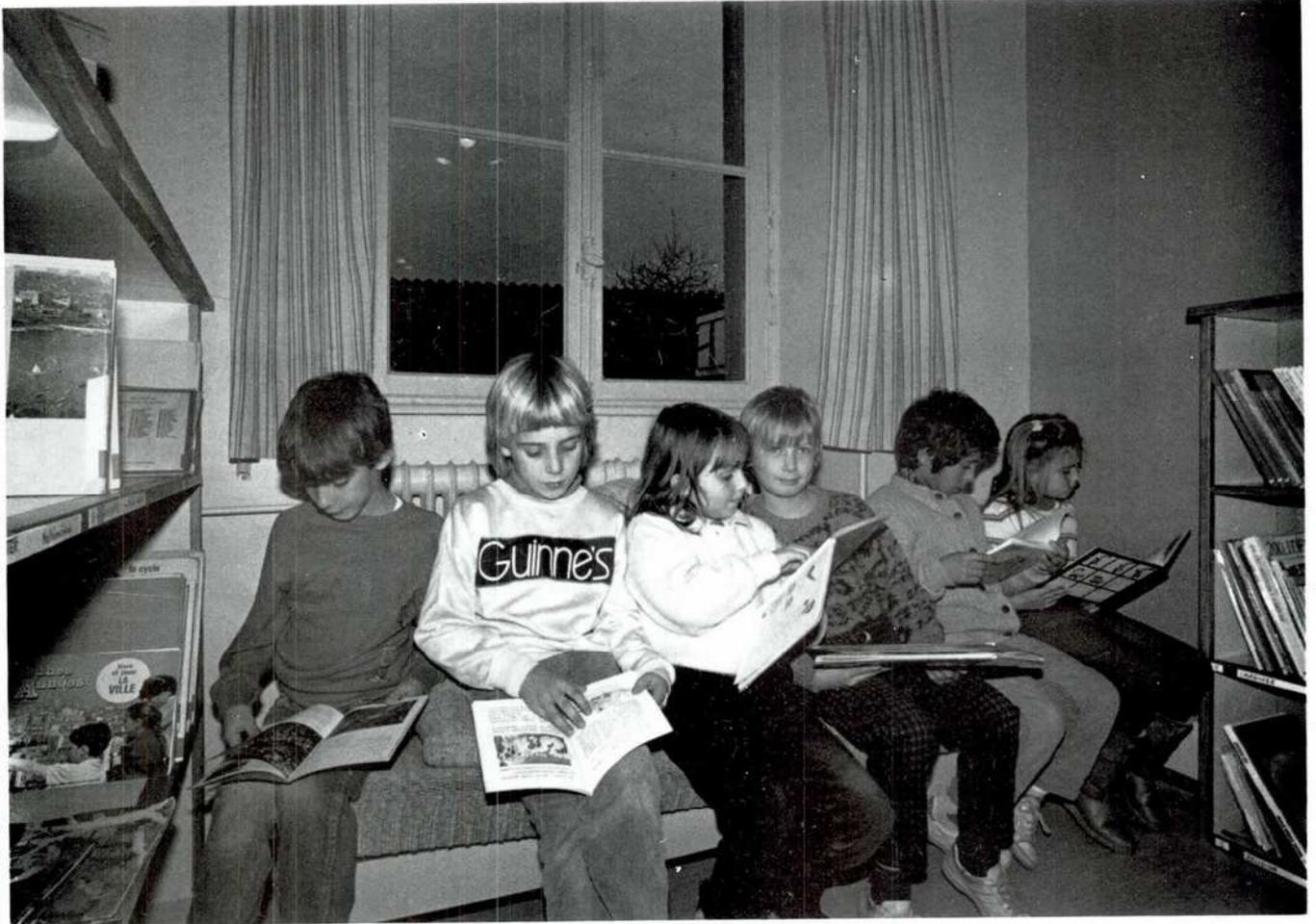


L'EDF a réalisé cette année une ligne souterraine de 63.000 Volts destinée à desservir les industriels de la Vallée et permettre leur développement ou des installations futures.

Cette ligne a emprunté le ban de la commune sur la rive gauche de la Thur (chemin du Grindel et rue de la Carrière).

Afin de ne pas compromettre l'assainissement de la rue de la Carrière, l'EDF a décidé de poser le câble dans le lit de la Thur à l'endroit où la rue est particulièrement étroite.

La photo ci-dessus illustre les travaux de ce chantier.



imprimerie ackermann - thann

BIBLIOTHÈQUE de l'ÉCOLE MIXTE

LE COUT DE LA SCOLARISATION

Dans le bulletin communal n° 6 du mois de février 1978, une étude du coût de la scolarisation avait été entreprise. Il nous a semblé intéressant de refaire cette analyse en comparant avec les résultats de 1977.

En 1977, les enfants du primaire étaient répartis entre l'Ecole des Filles et l'Ecole des Garçons.

A la rentrée scolaire 1984/1985 et à la suite de la fermeture d'une classe, le transfert des 2 classes restantes de l'Ecole des Filles vers l'Ecole de Garçons a été effectué. Pour permettre une étude comparative avec 1977, les chiffres de l'Ecole Mixte actuelle seront mis en rapport avec l'addition des chiffres 1977 de l'école de garçons et de l'école de filles.

ECOLE MIXTE

* Effectifs (109) :	- Cours préparatoire	23 élèves	Mme BUTTUNG
	- Cours élémentaire 1	21 élèves	M. BALDECK
	- Cours élémentaire 2	22 élèves	Mme GERBER
	- Cours moyen 1	19 élèves	M. SCHRUOFFENEGER
	- Cours moyen 2	24 élèves	M. BELLICINI
	TOTAL	109 élèves	

* Coût de fonctionnement

- 2 femmes de ménage (charges comprises)	70 310 F
- téléphone	842 F
- électricité + eau	3 954 F
- fournitures scolaires	11 350 F
- Noël des élèves	3 300 F
- déplacement à la piscine	9 000 F
- travaux de zinguerie	4 000 F
- chauffage	31 983 F
- frais d'entretien divers	2 000 F
- travaux d'entretien effectués par les ouvriers communaux	3 300 F
- fournitures diverses	2 000 F
- aménagement de la BDC	31 907 F
TOTAL	173 946 F

soit 1596 F par enfant

En 1977, les frais pour l'école primaire étaient de 83 784 F
pour 160 élèves

soit 523 F par enfant

ECOLE MATERNELLE

* Effectifs :	Section des petits + Moyens	30 élèves	Mme HYTRY
	Section des grands + Moyens	29 élèves	Mmes SCHLIENGER et GASSER

TOTAL: 59 élèves

* coût du fonctionnement

- femme de ménage (charges comprises)	47 000 F
- aide maternelle (charges comprises)	62 580 F
- téléphone	1 148 F
- électricité + eau	4 340 F
- fournitures scolaires	6 800 F
- Noël des élèves	2 000 F
- chauffage (déduction faite de la récupération auprès des locataires)	30 412 F
- travaux de zinguerie	12 673 F
- mise en peinture d'une salle de classe	17 200 F
- mise en peinture des fenêtres	6 455 F
- frais d'entretien divers	2 000 F
- travaux d'entretien effectués par les ouvriers communaux	3 700 F
- fournitures diverses	2 000 F

TOTAL 198 308 F

soit 3 361 F par élève

En 1978 les frais pour l'école maternelle étaient de 60 867 F
pour 94 élèves soit 647 F par élève

COLLEGES

Les élèves de Bitschwiller-lès-Thann fréquentent 2 Collèges à THANN. Le collège Rémy Faesch de la place Joffre accueille 46 élèves en externat tandis que le Collège Charles Walch de la rue Jean Flory accueille 64 élèves en demi-pension.

Ces deux établissements appartenant au Syndicat Intercommunal scolaire, la Commune de Bitschwiller-lès-Thann est tenue au versement d'une participation qui s'élève à 137 751 F pour l'année 1986.

Le coût par élève est donc de 1252 F alors qu'il était de 652 F EN 1977.

LYCEE DE THANN

27 élèves de Bitschwiller-lès-Thann fréquentent le lycée Scheurer-Kestner, mais la Commune ne supporte aucune charge pour cet établissement.

LYCEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Il accueille 30 élèves sans charge financière pour la Commune.

Les conclusions de cette étude reprises dans le tableau ci-dessus doivent être mises en rapport avec l'augmentation du budget de fonctionnement de la commune entre 1977 et 1986.

En 1977, le budget de fonctionnement était de 2 361 549 F. Il était de 4 940 700 F en 1985 ce qui représente une augmentation de 109 %

	<u>Augmentation en % sur la masse</u>	<u>En % par élève</u>
ECOLE MIXTE	107%	205%
ECOLE MATERNELLE	225%	419%
COLLEGES	69%	92,02%

COMITE DES PARENTS

ECOLE MATERNELLE

Titulaires : Mme GOEPFERT Brigitte 24 rue de l'Industrie
Bitschwiller-lès-Thann
Mme KEMPF Marie Josée 23 rue des Tilleuls
Bitschwiller-lès-Thann

Suppléants : Mme DOBECK Marie Josée 10 rue de la Chapelle
Bitschwiller-lès-Thann
Mme COLIN Odile 4a rue des Vosges
Bitschwiller-lès-Thann

ECOLE MIXTE

Titulaires : Mmes COLIN Odile 4a rue des Vosges Bitschwiller
MAGNIN M. Antoinette 30 rue Joffre " "
FEDER Jeanine 7 rue de la Fonderie " "
DEBRUT Emilienne Chemin du Kehrlenbach " "
DENASTAS Maryvonne 14 rue de la Tuilerie "

Suppléants : GONZALES Michèle 73 rue de la 1ère Armée
Willer-sur-Thur
LATUNER Jeannine 27 rue de la Carrière
Bitschwiller-lès-Thann
BOUJEANT Isabelle 36b rue des Vosges
Bitschwiller-lès-Thann
GERARD Evelyne 5 rue du Chemin de fer
ARNZT Raymonde 39 rue de la Paix Thann

LES JUBILAIRES DE 1987

55e anniversaire de mariage

1e 12. AOUT 1987 : Monsieur et Madame BEHA Edouard 25 rue Joffre

Noces d'Or

1e 17.4.1987 : Monsieur et Madame PARMENTIER Michel 10b rue des Vosges

1e 23.4.1987 : Monsieur et Madame EHRET Albert 2 rue du Grand'Pré

1e 28.5.1987 : Monsieur et Madame KOENIG Charles 58 rue des Vosges

90e anniversaire

1e 20.1.1987 : Monsieur TSCHUPP Charles 11 rue du Pont

1e 14.6.1987 : Madame MARTIN née GAUGLER Clémentine 41 rue Joffre

1e 11.12.1987 : Madame COLOMBO Anne née CONRAD 50 rue des Vosges

85e anniversaire

1e 2.1.1987 : Madame NEFF née EHERLER Rosalie 56 rue des Vosges

1e 5.1.1987 : Monsieur RUFFIO Lucien 6 rue Longchamp

1e 4.5.1987 : Madame DURWELL Elise née EDEL 6 rue de l'Est

1e 22.5.1987 : Madame LUTRINGER née JILGER Hélène 41 rue Joffre

1e 22.9.1987 : Madame MARENT Catherine née CONRAD 10 rue des Vosges

1e 4.11.1987 : Monsieur EDEL Charles 24 rue de la Carrière

1e 15.12.1987 : DOS SANTOS Gracinda 13b rue du Rhin

80e Anniversaire

1e 13.1.1987 : Monsieur BURGUNDER Jean-Baptiste 9 rue Longchamp

1e 8.5.1987 : Madame PARMENTIER née KRAFT Jeanne 10b rue des Vosges

1e 21.6.1987 : Madame RISACHER née GASSER Eugénie 3 Chemin du Kehr-
lenbach

1e 11.7.1987 : Madame HAEFFLINGER née KOOS Marguerite 3 rue Haute

1e 16.8.1987 : Madame MURAT née WIRTH Olive 17 rue des Tilleuls

1e 18.8.1987 : Madame MUNDING née GIRARDEY Hélène 29 rue des Vosges

1e 23.9.1987 : Monsieur ROSSI Jean 2 rue de la Fonderie

1e 5.10.1987 : Madame FALLECKER née SCHWEITZER Eugénie 41 rue Joffre

1e 23.11.1987 : Monsieur STANTINA Antoine 13 rue de l'Est

#####

I N A I S S A N C E S

-
- Le 11.01.1986 - Gregg FLOESSER de Eric et de Simone THOMAS
 - Le 19.01.1986 - Adrien FALLECKER de Gérard et de Isabelle HOLDER
 - Le 26.01.1986 - Delphine WILHELM de Christian et de Sébastienne HEITZ
 - Le 05.02.1986 - Aline DEL MEDICO de Patrick et de Aline BUECHER
 - Le 10.02.1986 - Nicolas TAHRI de Claude et de Yvette CLAERR
 - Le 19.02.1986 - Adèle AVELINE de Jean-Loup et de Mireille MARTIN
 - Le 28.02.1986 - Hélène TSCHULL de Jean et de Régine FEDER
 - Le 05.04.1986 - Jacques THUET de Albert THUET et de Marie THIRIET
 - Le 07.04.1986 - Aurélie STOECKEL de Daniel et de Inès ZETTWOOG
 - Le 27.04.1986 - Lucas VALERIANO de Jean et de Marie-Christine JAMET
 - Le 01.05.1986 - Thomas MUNSCH de Rémy et de Patricia HOFFNER
 - Le 13.05.1986 - Julien METHIA de Gilbert METHIA et de Nicole SCHMITT
 - Le 31.05.1986 - Maxime KORNACKER de Jean-Marc et de Isabelle SIMMA
 - Le 02.06.1986 - Amélie MOUGEL de Benoît et de Nathalie MALSERVET
 - Le 03.06.1986 - Aline KOEHL de Philippe et de Patricia KASTEL
 - Le 11.06.1986 - Alexandre STRZODA de Jean-Marc et de Monique ROMINGER
 - Le 16.07.1986 - Aurélie SCHUFFENECKER de Yves et de Annette JEANTON
 - Le 16.07.1986 - Estelle GASSER de Bernard et de Dominique BUZZI
 - Le 20.07.1986 - Maryline GASSER de Gérard et de Lucienne THOMAS
 - Le 27.07.1986 - Christophe GILLMÉ de Raymond et de Christiane ROMINGER
 - Le 01.08.1986 - Sophie BEZZINA de Georges et de Evelyne HANTZ
 - Le 09.08.1986 - Arnaud GEYMANN de Philippe et de Béatrice BERINGER
 - Le 06.08.1986 - Baptistin ROBERT de Pascal et de Fabienne SAUTER
 - Le 19.09.1986 - Matthieu ANDERHALT de Richard et de Marie Louise HALLER
 - Le 27.09.1986 - Stéphane CASTELLANO de Walter et de Elisabeth DIETRICH
 - Le 05.10.1986 - François RUFFIO de Benoît et de Doris BAUMGART
 - Le 07.10.1986 - Amandine WALTER de Francis et de Michèle HILDENBRAND
 - Le 17.10.1986 - Julie MURER de Patrick et de Danielle AMANN
 - Le 26.10.1986 - Florian SCHUPP de André et de Nathalie BURGUNDER
 - Le 19.10.1986 - Nicolas HAENSLER de Francis et de Murielle MANESSIER
 - Le 04.11.1986 - Priscillia REBISCHUNG de Patrick et de Elisabeth
LUTRINGER
 - Le 12.11.1986 - Fabien MEYER de Jean-Paul et de Béatrice QUINET
 - Le 03.12.1986 - Adrien GERARD de Jean-Paul et de Evelyne CARRARO
 - Le 02.12.1986 - Sabrina MEBAREK DE Alphonse et de Amel CHALGOUMI

II. M A R I A G E

Hors de la Commune

-
- Le 17.05.1986 - Antoine BUSCARINO et Patricia CHAIFFRE à MOOSCH
 - Le 20.06.1986 - Philippe HODINO et Brigitte REDHABER à MASEVAUX
 - Le 02.08.1986 - Gilbert MONNIER et Nadine Ayme à UPAIX
 - Le 06.09.1986 - Pascal LUTTRINGER et Marie Geneviève HOELT à WILLER-S/THUR
 - Le 20.09.1986 - Fabrice SANNER et Catherine BOHN à RANSPACH

Dans la Commune

- Le 08.03.1986 - Rémi BAUER et Denise STEMPFEL
- Le 12.04.1986 - Stéphane CHANAL et Mattéa LO CASTRO
- Le 19.04.1986 - Habib YAZIDI et Yamina MEBAREK
- Le 07.06.1986 - Jean-luc TSCHIRHART et Patricia BAUMGART
- Le 14.06.1986 - Fabrice SAUTER et Sylvie SCHNEBELEN
- Le 20.06.1986 - Christophe EHLINGER et Brigitte GRUNENWALD
- Le 21.06.1986 - Philippe MENY et Fabienne ARNOLD

Le 05.07.1986 - Guy NOWACZYK et Brigitte HUTTER
 Le 14.08.1986 - René HYTRY et Françoise BOYER
 Le 23.08.1986 - Jean-Marc WEISS et Rosine AMEMOUTOU
 Le 13.12.1986 - Michel MURA et Michèle HARTMANN

III. DECES

Le 09.02.1986 à BITSCHWILLER - HERRGOTT née HALLER Henriette 41 rue Joffre
 Le 24.02.1986 à MULHOUSE - GISSY François 8 rue du Canal
 Le 06.03.1986 à BITSCHWILLER - REBSICHUNG Maria 20 rue des Vosges
 Le 07.03.1986 à MULHOUSE - SITTER née JUX Philomène 41 rue Joffre
 Le 12.03.1986 à BITSCHWILLER - SCHUPP née AXT Anne 11 rue de la Fonderie
 Le 10.03.1986 à THANN - AUER Marie Louise 41 rue Joffre
 Le 13.03.1986 à THANN - HAUSWIRTH née BADER Marie 41 rue Joffre
 Le 14.03.1986 à THANN - WOHLGROTH née BIHR Marie 41 rue Joffre
 Le 20.03.1986 à THANN - HELBLING Henri 8 rue Joffre
 Le 11.04.1986 à THANN - MURA Gaston 17 rue des Tilleuls
 Le 14.04.1986 à THANN - GRIMBICHLER Lucien 41 rue Joffre
 Le 14.05.1986 à BITSCHWILLER - BEHRA Elise 28 rue du Chemin de fer
 Le 14.05.1986 à THANN - MEYER née GROSS M. Elisabeth 41 rue Joffre
 Le 31.05.1986 à THANN - SCHNEIDER née WERSCHINE Elisabeth 25 rue de
 la Carrière
 Le 16.07.1986 à MULHOUSE - MUNSCH née SEELINGER Cécile 28 rue Joffre
 Le 01.08.1986 à BITSCHWILLER - HALLER née LETSCHER Marie 41 rue Joffre
 Le 26.07.1986 à COLMAR - GROELLY Bertrand 1 rue Bellevue
 Le 12.08.1986 à THANN - SIG née BOROCCO Marthe 41 rue Joffre
 Le 24.08.1986 à BITSCHWILLER - BURNER née THROO Hélène 41 rue Joffre
 Le 04.09.1986 à THANN - FINCK née HALLER Cécile 23 rue des Vosges
 Le 02.10.1986 à BITSCHWILLER - ORLOWSKI née HALON Angèle 41 rue Joffre
 Le 05.10.1986 à THANN - LACAZE née CHRISTEN Louise 41 rue Joffre
 Le 23.10.1986 à THANN - POTTIER née AVELINE Léonie 29 rue Joffre
 Le 26.10.1986 à MULHOUSE - ROST née WEISSHAUPT Angèle 10 r.des Tilleuls
 Le 24.11.1986 à BITSCHWILLER - ANDERHALT née FRITSCH Marguerite 41 r.Joffre
 Le 18.11.1986 à THANN - SEKIELYK Etienne 22 rue du Chemin de fer
 Le 27.11.1986 à BITSCHWILLER - EZ.ZARIY El Hachmi 13 rue Joffre
 Le 20.11.1986 à THANN - MUTH Cécile 41 rue Joffre
 Le 23.11.1986 à THANN - BRAND née KOEHL Jeanne 41 rue Joffre
 Le 03.12.1986 à STRASBOURG - GERARD Amandine 8 rue du Chemin de fer
 Le 07.12.1986 à THANN - ROGUET Maurice 17 rue du Pont

+++++

HISTOIRE DE BITSCHWILLER

Sans doute à l'origine (époque Charlemagne) il ne se trouvait encore sur le ban de Bitschwiller (ze butzwilre) que des Einzelhöfe (fermes isolées). Comme dans tous les endroits où se formèrent peu à peu les hameaux et les villages de la vallée. Mais avant 1376 il devait y avoir déjà ici un groupe d'habitations puisqu'on signale, à cette date la destruction du hameau par les Anglais. Le premier groupement devait se trouver au haut du village actuel, où les Bénédictins avaient dès l'an 1284, chapelle, monastère et propriétés. (là où se trouve la pharmacie) Donc après avoir été incendié, pillé massacré par l'ennemi, ce premier Bitschwiller (Beutzschweiller) se relève de ses ruines. Mais c'est à partir de 1479 surtout que la localité prit de l'importance. A cette époque, les seigneurs de Murbach ouvrirent sur les terres de Bitschwiller les premières mines de fer et un haut fourneau. Autour de ces industries les plus anciennes de la vallée vinrent se grouper des ouvriers auxquels on élève des maisons auprès de la chapelle des moines. Ainsi se forme le village.

Au 18^{ème} siècle de nouveaux établissements furent ajoutés aux anciens.

Les abbés de Murbach y créèrent des fonderies.

Pendant plusieurs siècles le ban de Bitschwiller demeura indivis avec celui de Thann, de là beaucoup de difficultés entre l'abbaye et la ville, différents surtout autour des limites. Le 5 octobre 1711 les représentants, envoyés de chaque côté, s'entendirent pour déterminer les limites des deux bans, tels qu'ils sont aujourd'hui. Alors surgit la grave question de la propriété des forêts.

Au sujet de celle de Bitschwiller le "Reichsland" fait la remarque suivante :

L'abbaye de Murbach semble avoir empiété sur les droits dont les communes jouissaient dès l'origine par rapport aux forêts en déboisant peu à peu les hauteurs pour en faire des pâturages. De cette époque date la distinction entre forêts seigneuriales et forêts communales.

En 1769 les moines firent couper du bois sur la forêt de Thann, de là une série de procès qui trouvèrent leur solution dans la dissolution du couvent de Murbach dont les propriétés furent déclarées nationales.

En 1789 la forêt des chanoines de Thann fut attribuée en propre à la commune de Bitschwiller qui en vertu d'un décret du 30 messidor 1802, reçut définitivement pour sa part 809 HA de bois. Les pâturages communaux ont alors une étendue de 129 HA.

En 1826 on peut lire de cette commune : Bitschwiller, village dans la vallée à une demie-lieue de Thann, sur la Thur, compte 1096 habitants, y compris ceux des "censes" (annexes) de Rittenstall, d'Allenburn, de Baerersthal, Durstall et de Wickenbaechle.

LES ANNEXES

Le " Reichsland" nous donne un mot d'histoire sur le compte de chacune :

ALLENBURN OU ALLENBORN : born = Brunnen = fontaine

alen dérive du vieil allemand alah ou alach qui veut dire : lieu sacré clôturé
Ainsi ce serait là un ancien lieu de culte

En 1550 Allenborn était mentionné dans le cadastre de ST AMARIN

La métairie (actuelle ferme A. THUET) date de 1780, elle comprenait 2 maisons.

RUDENSTHAL OU RUTHENSTAHL : appelé autrefois Redemannstall, dérive d'un nom de
personne : la vallée de Rudemann, connu depuis 1550
La ferme (actuellement "Glück" date du 18e siècle.

THANNERHUBEL OU HOUBELL : la ferme date de 1790, elle remplaça une autre qui
existait auparavant. Sur la carte Cassini de l'époque elle porte le nom de Thannoher.

VORDERHAPTHAL : avait une maison. La ferme fut construite en 1822.

ZIEGELSCHEUER (tuilerie) comprenait 6 maisons à l'origine. Mentionnée dans les
archives de 1550. Elle reçut de nouvelles habitations vers 1820.

BAERENTHAL : vallée des ours. La ferme fut démolie en 1879

WICKENBAECHLEIN : devait son origine de la plante du même nom : Wicken =vesce
(plante grimpante utilisée comme plante fourragère, qui forme de petites écoses
avec de petites graines) Citée dans l'histoire en 1550, elle vit fonder sa ferme
au début du 18e siècle, lorsqu'on ouvrit dans ce quartier une mine détruite
par un incendie en 1895.

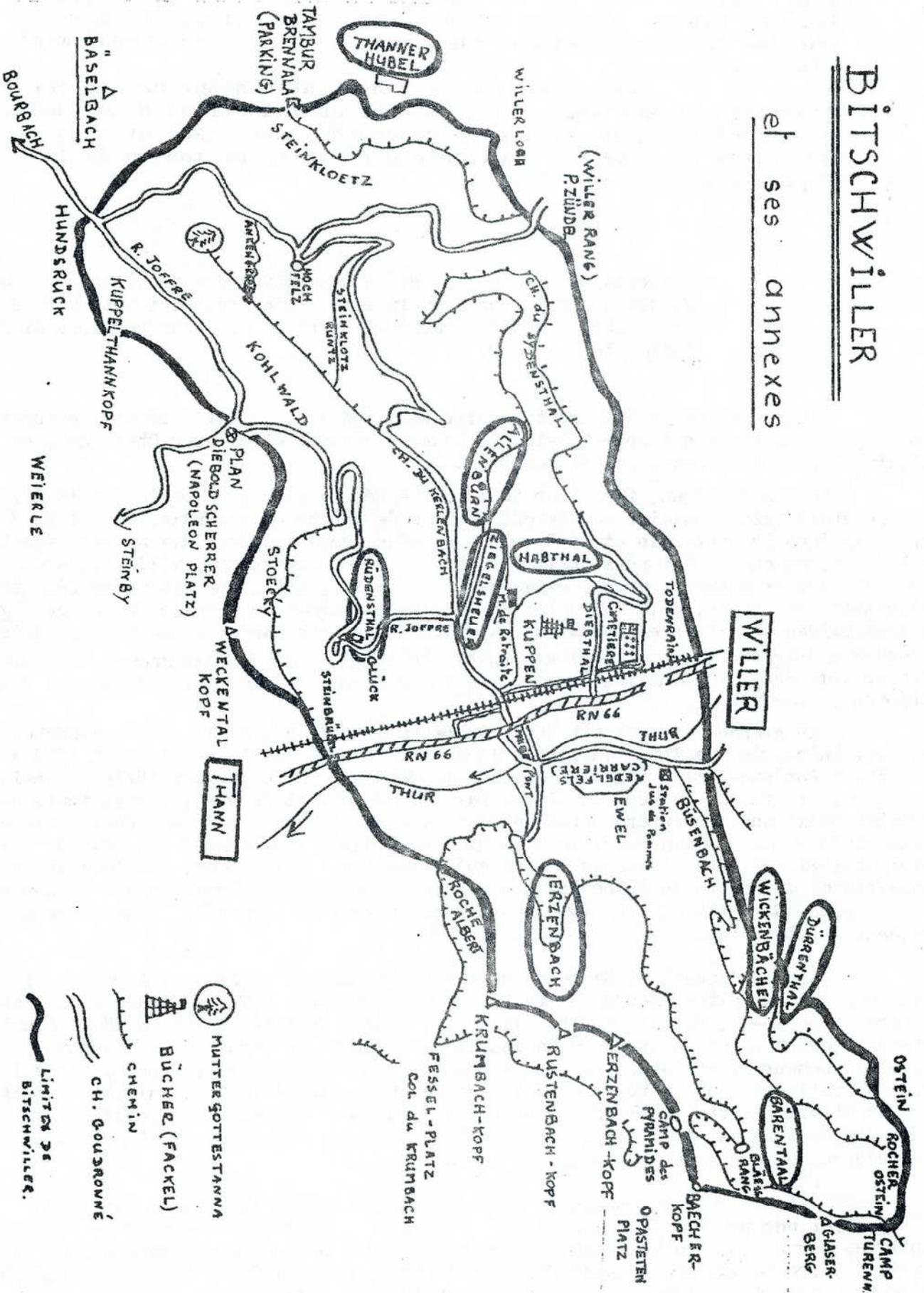
KRUMBACH : un ruisseau au cours tortueux ('krum') mais ne semble pas très bien se
rapporter à ce ruisseau. On donne également comme origine "Grundbach" de terre.

ATZENBERG OU ATSENBURG cité en 1550 viennent du mot Etz = Atz = Weide = pâturage
n'y a-t-il pas confusion avec Erzenbach.

DURSTALL : (aucune indication)

BITSCHWILLER

et ses annexes



A PROPOS DE GAMBETTA

GAMBETTA, cofondateur de la III^e République était certainement un des hommes politiques les plus célèbres de France après la chute de Napoléon III. Il était particulièrement apprécié en Alsace où il fut triomphalement élu député.

Aussi avons nous pensé intéressant de publier l'article de Monsieur Alain PLANTEY de l'Institut concernant un aspect caché de la vie de ce grand homme d'autant plus que notre commune est impliquée dans cette péripétie de la " petite histoire ".

Gambetta eut-il une fille? En consultant des archives familiales M. Alain Plantey en a eu la révélation, mais qui fut sa mère ? Le mystère demeure. Peut-être le récit que nous publions aidera-t-il à le dissiper.

L'histoire prête à Gambetta, célibataire endurci, maintes bonnes fortunes ; mais ses biographes, notamment Joseph Reinach, Georges Wormser et Jacques Chastenet, ne lui attribuent pas de descendance. Et pourtant.....

Le grand tribun, fondateur de la III^e République et animateur de la Défense Nationale était très populaire en Alsace. Quoique de souche méridionale, il fut le 8 février 1871, élu dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin en même temps que dans six autres départements et à Paris, ce que la loi permettait à l'époque. C'est Strasbourg, ville bombardée par l'envahisseur et menacée par les exigences de Bismarck, qu'il choisit de représenter à l'Assemblée nationale. Cela lui valut de joindre sa signature à celle de ses collègues protestataires alsaciens et lorrains, et d'abandonner son mandat en même temps qu'eux, le 1^{er} mars ; lui-même prononça l'éloge funèbre de Kuss, Maire de Strasbourg, mort le soir même du vote des préliminaires de paix qui annonçaient l'abandon de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine.

Une grande amitié liait aussi Gambetta à l'Alsace, celle d'Auguste Scheurer-Kestner, industriel de Thann qui, républicain militant, l'avait rejoint dès 1870 à Tours et suivi à Bordeaux. Elus ensemble députés du Haut - Rhin en février 1871, démissionnaires tous deux, ils furent de nouveau élus à Paris le 2 juillet suivant. Durant toute sa carrière politique, Scheurer-Kestner apporta à Gambetta son appui personnel et la caution de sa probité unanimement reconnue ; si la " République Française " put paraître le 5 novembre 1871, c'est à l'aide des fonds qu'il avait recueillis dans les familles protestantes de la région de Mulhouse; ses Mémoires ajoutent que, grâce à des concours de même origine, Gambetta put, en 1874 sauver son journal et , en 1877 poursuivre sa campagne républicaine.

Après l'annexion, Gambetta continue à se rendre en Alsace. A Paris, il fréquentait le salon de Céline Scheurer-Kestner, rue de Babylone ; à Thann il descendait chez la mère de celle-ci, dont la petite fille devait épouser Jules Ferry en 1875. Ainsi fit-il la connaissance d'un autre industriel protestant et républicain, Edouard Stehelin- Scheurer, qui avait épousé la soeur de son ami Scheurer, Sophie. Après le décès de celle-ci, sur la représentation de ses responsabilités que lui fit Gambetta, Edouard Stehelin resta en Alsace : comme ses deux fils, Georges et Fernand, faisaient leurs études à Paris, sa belle-soeur Céline se préoccupa de rompre quelque peu sa solitude en lui confiant l'éducation d'un enfant.

Ainsi dans les années 1880, vit-on arriver dans la vieille maison de Bitschwiller une petite fille qui venait de France. Placée à la campagne par l'Assistance Publique, Berthe était d'une grande pauvreté, parlait avec l'accent bourguignon mais ne savait ni lire ni écrire. Edouard Stehelin l'éleva comme sa fille ; elle s'accoutuma au confort familial, sinon à sa gouvernante qui était d'une grande sévérité.

Il me faut citer ici un extrait des carnets de souvenirs de Mme Galland - Martinot , dont le père était administrateur de l'usine voisine : "Invités à dîner chez M. Stehelin-Scheurer, nous eûmes la surprise, une fois de plus, d'y rencontrer Gambetta. Ceci faisait toujours plaisir à père. Comme d'habitude, Gambetta devait ensuite prendre le train de 21 heures. Quelques instants après le repas dans le grand salon qui nous réunissait, notre hôte, de savoir forte, demanda 'Avant de partir, Gambetta, voulez-vous voir dormir Berthe ? ' Le tribun, qui semblait très pensif, se leva en faisant un signe de tête approbatif. Les deux hommes montèrent au premier étage. Mon amie, nièce de notre hôte, et moi, le suivîmes, car nous aimions beaucoup la petite Berthe et que personne ne nous retint. Gambetta se tenait devant le lit de l'enfant, profondément endormi. Il la contemplait avec une visible émotion, semblant ne pouvoir s'en éloigner qu'à regret. Après un profond soupir, il se retourna et prononça avec douceur ces mots : Comme elle dort bien ; on sent qu'elle est heureuse à présent de dormir seule. Gambetta sortit alors sans ajouter un mot. A partir de ce moment, j'eus la conviction absolue que Gambetta était le père de Berthe. Il me tardait de revoir cette enfant et de lui demander : " Avec qui couchais-tu avant de venir ici ? " La réponse fut : " Avec maman-nounou, à Ecolives (sic)".

Ce témoignage se trouve confirmé par le registre matricule des élèves reçus à l'école d'Escolives Sainte-Camille, non loin d'Auxerre, où l'on relève pour l'année 1880, et jusqu'en avril 1882, la présence d'une " Berthe B....., hospice de la Seine, née le 9 septembre 1874 ". L'état-civil tenu à la mairie du IX^e arrondissement de Paris relève, à cette date, la naissance de cet enfant, de père non dénommé ; quant à sa mère, qui serait morte jeune, il n' a pas été possible d'en retrouver trace certaine.

Devenue grande, Berthe poursuivit ses études en français dans un pensionnat près de Neuchâtel. Comme elle avait une voix de contralto très étendue et très belle, elle fut envoyée au conservatoire de Strasbourg. Pour parfaire ses études de chant, elle se rendit ensuite à Francfort, où elle rencontra un artiste décorateur qu'elle épousa à Berlin en 1905. Ce mariage rompit ses attaches avec l'Alsace, où l'on était " intransigeant " en matière de patriotisme ; toutefois Georges et Fernand Stehelin, qu'elle considérait un peu comme ses frères aînés, restèrent en correspondance avec elle.

Son mari ayant été tué sur le front en 1914, Berthe dut élever seule les trois enfants qu'il lui avait laissés (deux fille et un fils). Elle mena alors en Allemagne, et notamment à Berlin, une existence très difficile, mais digne, vivant des cachets que lui valaient ses leçons de chant et de quelques subsides envoyés par la famille Stehelin. Elle voyait monter le national-socialisme avec angoisse, car elle craignait pour sa sécurité et celle de sa petite-fille qu'elle élevait. Il semble qu'elle ait été sérieusement inquiétée, car, en 1934, son fils alla s'établir en Amérique du Sud.

" C'est peu de temps avant la guerre qu'elle a écrit à Fernand , pour lui demander s'il avait connaissance de son origine. Elle envoyait en même temps une belle photo d'elle... Un profil aux traits accentués, de beaux cheveux ondes et l'air de quelqu'un de pas ordinaire mais extrêmement douloureux. Fernand a déposé la photo sans rien dire et s'est mis à fouiller dans son secrétaire pour poser, quelques instants après, à côté de la photo, une médaille de bronze représentant le profil de Gambetta. C'était identique. "

Tel est le dernier témoignage que l'on puisse citer sur celle que la mort prématurée de Gambetta a probablement privée de son père.

LE SAVIEZ - VOUS ?

A.R.C.S.

L'A.R.C.S. est une association créée, il y a 18 mois à Saint-Amarin. Son nom signifie: Actifs, Retraités, Chômeurs, Solidaires.

Sa principale préoccupation est le problème du chômage.

Elle essaye de trouver une solution partielle et modeste. En effet, dans l'attente d'un emploi de longue durée, un homme ou une femme peut, grâce à des emplois de courte durée, reprendre courage, sortir de l'isolement tout en arrivant à se constituer un salaire élémentaire conforme au SMIC.

Ces " petits boulots " (travaux de jardinage, ménage, bricolage, dactylographie, petites réparations, aides diverses, remplacement) peuvent être proposés par des particuliers, des artisans, des entreprises. Ces travaux peuvent même être de très courte durée (1 ou 2 h).

Ces " donneurs d'emploi " paient à l'association les heures de travail effectués à savoir:

30,20 F de l'heure pour le particulier
41,40 F de l'heure pour une association
ou une collectivité locale
51,75 F de l'heure pour une entreprise

Pour les travaux réalisés chez le particulier les charges patronales sont prises en charge par l'association grâce aux cotisations des Solidaires, Actifs et Retraités (ceux qui ont des revenus).

Avant tout service, un membre du Conseil d'Administration passera chez le donneur d'emploi et définira la nature et le temps nécessaire à la réalisation des travaux.

A ce jour l'A.R.C.S. a pu assurer à une soixantaine de chômeurs de toute la vallée un total de 16000 h de travail.

Si vous êtes chômeur, donneur d'emploi ou solidaire adressez-vous au bureau de l'A.R.C.S. 81 rue du Général de Gaulle
68550-St Amarin
(Tél 89.82.70.70)

CONGES SCOLAIRES

Noël: du samedi 20/12/86 après la classe
au lundi 5/01/87 au matin

Hiver: du samedi 21/02/87 après la classe
au lundi 9/03/87 au matin

Printemps: du samedi 18/04/87 après la classe
au lundi 4/05/87 au matin

Dans l'académie de Strasbourg, les élèves auront classe:
-le mercredi 6/05/87
-le mercredi 27/05/87

Eté: du mardi 30/06/87 après la classe
La date de la rentrée n'est pas encore fixée

ECOLE MIXTE: GROS ET PETITS TRAVAUX A LA B.C.D.

Grâce aux décisions de la Commune pour la réfection de la salle (éclairage, peinture, mobilier), grâce aux heures de travail des parents et des enseignants, l'école mixte dispose désormais d'une bibliothèque agréable à fréquenter et déjà bien fournie. (environ 1200 volumes sont disponibles)

C'est en ce lieu privilégié de l'école que les élèves, sous la conduite de leurs maîtres ou de parents bénévoles, viennent travailler, c'est-à-dire choisir, lire et emprunter des livres, bien sûr, mais aussi pratiquer d'autres activités comme:

- jouer (jeux de lecture)
- présenter et afficher leurs travaux (affichage exposé)
- faire des recherches (documents)
- s'informer et se distraire (revues)

Le fonds demande à être développé dans le domaine documentaire, ce sur quoi portera l'effort des prochains mois.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1987 (provisoire au 1/12/1986)

Kilbe	: du 6 mai au 24 mai 1987
Concours de pêche	: le 12 avril 1987
Rallye touristique de la paroisse	: le 14 juin 1987
Inauguration du parcours sportif	: en avril 1987
Tournoi interne de tennis	: en juin 1987
Grimpelturnier	: en juin 1987
Concours de chant de la gymnastique	: le 19 septembre 1987
Soirée des Dampf'pffla	: le 4 octobre 1987
Fête d'automne de la Paroisse	: le 11 octobre 1987

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Entrant dans le cadre de la sécurité sur cet axe très important qu'est la Nationale 66 la Commune a fait cette année un effort particulièrement important pour l'amélioration de l'éclairage public.

Profitant l'année dernière des travaux de mise hors gel du tronçon entre le stade et UNICO la commune avait mis en place des gaines afin de permettre le passage en souterrain de l'éclairage public et au départ il n'était prévu que le renouvellement de ce tronçon.

Malgré cela le Conseil Municipal avait demandé un devis pour l'ensemble de la RN 66. Un devis établi par le SIVOM de THANN avait fait apparaître une somme de 170.000 F.

Conscient du problème de sécurité sur la nationale le Conseil Municipal a finalement décidé de réaliser l'ensemble du programme en une seule tranche en 1986.

42 lampes de 125 watts vétustes ont été remplacées par des lampes au sodium haute pression de 150 watts. Pour une consommation supérieure de 20% seulement la puissance lumineuse est pratiquement doublée.

En outre l'ensemble des lanternes et des câbles de raccordement ont été changés.

LA FORET

Pour l'année 1987 il est prévu la coupe de 2247 m³ de bois pour une valeur brute estimée de 683.750 F. Les frais d'exploitation seront de 354.780 F ce qui procurera à la Commune une recette nette de 354.780 F. Le devis de repeuplement se monte à 166.930 F et celui des routes à 95.330 F.

LE CASTEL FLEURI

La première tranche qui concerne la réhabilitation du bâtiment existant touche à sa fin et les 14 logements (du studio au 4 pièces) seront mis en location le 1/1/1987.

En ce qui concerne l'habitat individuel en accession à la propriété cinq permis de construire ont été déposés à ce jour et le Crédit Immobilier de Thann poursuit la commercialisation des parcelles.

LUTTE CONTRE LE CANCER

Cette année encore la quête nationale pour la lutte contre la CANCER a motivé beaucoup de nos concitoyens. Pendant la campagne 1986 la somme de 9243 F a été recueillie à Bitschwiller ce qui constitue une nette progression par rapport à l'année dernière.

Mme BURGUNDER Marie-Antoinette a spontanément rejoint Mme BOHN Françoise qui toutes les deux par leurs efforts et leur bonne volonté sont arrivées à ce bon résultat.

Tous nos remerciements aux généreux donateurs qui par leur geste contribuent à combattre pour une grande cause.

ORDURES ENCOMBRANTES

Le ramassage des ordures encombrantes a lieu tous les premiers mardis du mois. Si le ramassage n'est pas terminé le mardi soir il sera repris le mercredi matin. Il est rappelé qu'il ne sera en aucun cas ramassé des débris de démolition, accessoires ou carcasses de voitures, des branchages non mis en fagots.

A PROPOS D'IMPOTS LOCAUX

En diminuant le taux des impôts locaux de 5%, mais compte tenu de l'augmentation forfaitaire des bases d'imposition opérée par l'Etat, nous avons en 1986 pratiquement maintenu les impôts perçus par la Commune au niveau de 1985 (augmentation réelle de + 0,93 %).

Malheureusement la somme globale à payer que vous retrouvez sur votre feuille d'impôts présente un taux d'augmentation plus élevé.

Cela est dû au fait que le département a augmenté d'environ 9% et la région d'environ 20% (compte tenu de l'augmentation des bases).

REMERCIEMENTS

Les photos qui illustrent ce bulletin ont été réalisées et mises à notre disposition par Monsieur Jean-Marie BALDECK, Instituteur à l'Ecole Mixte.

Nous tenons à lui adresser nos plus vifs remerciements pour sa participation à l'élaboration de notre bulletin.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice to ensure transparency and accountability.

2. The second part outlines the procedures for handling discrepancies. It states that any variance between the recorded amounts and the actual cash flow should be investigated immediately to identify the source of the error and prevent future occurrences.

3. The third part details the process of reconciling the accounts. It requires that the general ledger be compared against the bank statements on a regular basis to ensure that the balances match and that all transactions are properly recorded.

4. The fourth part discusses the role of internal controls in minimizing the risk of fraud. It suggests implementing a system of checks and balances where different individuals are responsible for different stages of the financial process to reduce the opportunity for manipulation.

5. The fifth part covers the importance of timely reporting. It notes that financial statements should be prepared and reviewed on a consistent schedule to provide management with up-to-date information for decision-making.

6. The sixth part addresses the need for clear communication. It advises that all financial reports should be presented in a clear and concise manner, using standardized formats and terminology to facilitate understanding and comparison.

7. The seventh part discusses the importance of staying up-to-date with changes in accounting standards and regulations. It suggests that the accounting team should regularly attend professional development courses and seminars to ensure compliance with the latest requirements.

8. The eighth part concludes by emphasizing the overall goal of the financial management process: to provide accurate and reliable information that supports the organization's strategic objectives and ensures its long-term financial health.

9. The ninth part discusses the importance of maintaining a strong relationship with external auditors. It suggests that the organization should provide all necessary information and access to the auditors to facilitate a smooth and efficient audit process.

10. The tenth part covers the importance of data security. It advises that all financial data should be stored securely and protected from unauthorized access to prevent data loss or theft.

11. The eleventh part discusses the importance of maintaining a clear audit trail. It suggests that all transactions should be recorded in a way that allows for easy tracing and verification of the data.

12. The twelfth part concludes by reiterating the importance of a strong financial management system. It states that a well-implemented system can provide the organization with the financial information it needs to succeed in a competitive market.